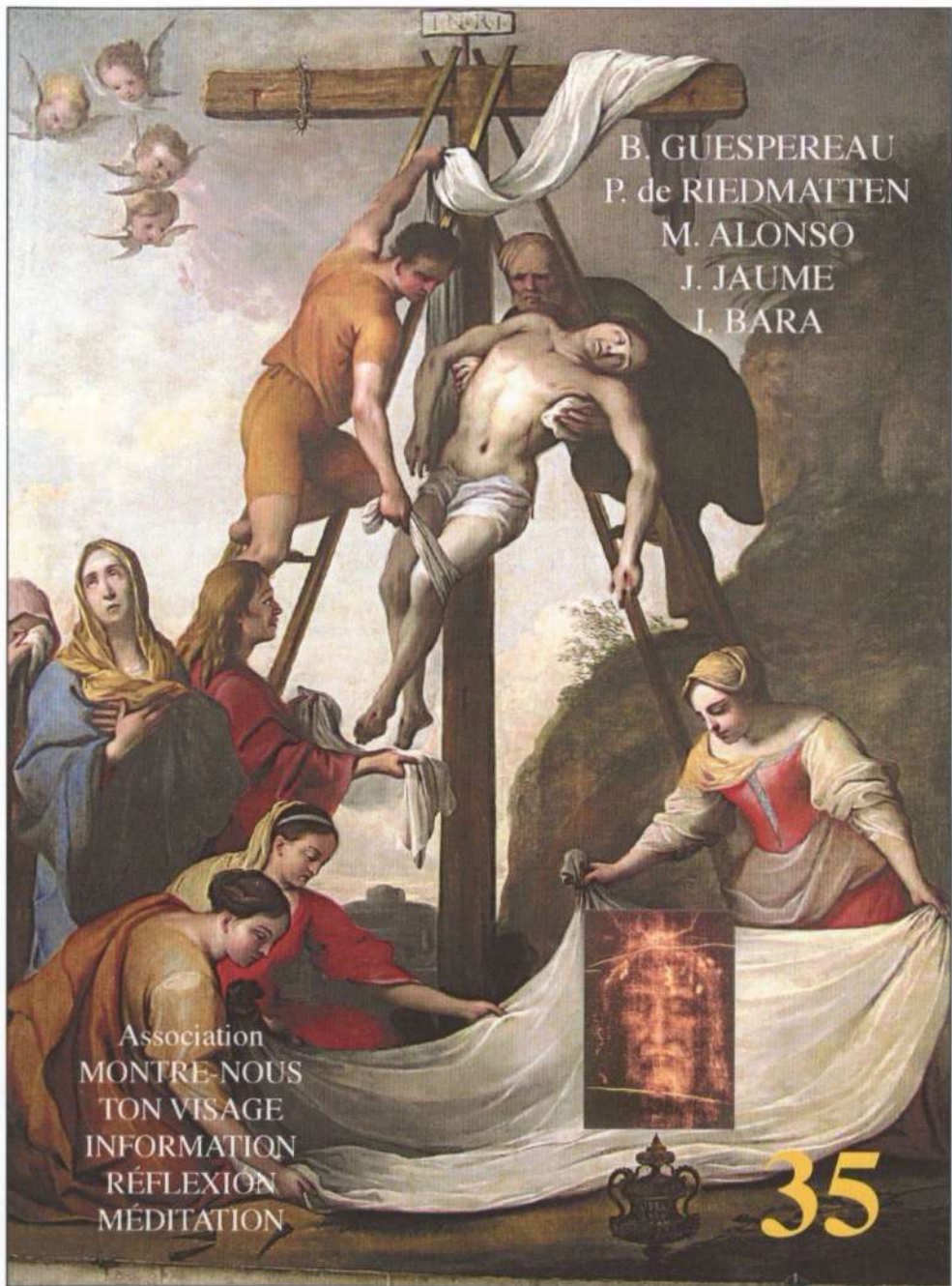




B. GUESPEREAU
P. de RIEDMATTEN
M. ALONSO
J. JAUME
J. BARA

Association
MONTRE-NOUS
TON VISAGE
INFORMATION
RÉFLEXION
MÉDITATION

35

sommaire

Éditorial 1-4

Béatrice GUESPEREAU

Le voile de Manoppello 5-18

P. de RIEDMATTEN

Études récentes sur le Linceul 19 à 33

M. ALONSO

Une Exposition à Jérusalem 34-35

J.P. BARTH

La crucifixion sur "l'arbor infelix" 36 à 46

J. JAUME

Montrer le Linceul

J. BARA

47

Tunique d'Argenteuil, histoire

P. de RIEDMATTEN

48

Articles du prochain numéro

P. GASTINEAU et J.B. RINAUDO 49

INFOS sur expositions 50

Site MNTV

Votre ABONNEMENT 51-52

Editorial

REGARDS CROISÉS SUR LA SAINTE FACE DU LINCEUL

L'image du Linceul n'a pas fini de nous étonner, de nous poser des questions, et de nous faire bouger ! Depuis un siècle, notamment, que de regards ont convergé vers elle...d'horizons bien différents.

Pour le moment , c'est vers Manoppello que le Pape Benoît XVI a fait tourner les regards, avec cette image mystérieuse d'un visage de Christ, les yeux ouverts, dont vous parlera ce numéro.

Le but de ce rapide pèlerinage n'était pas d'authentifier cette « Véronique », mais de nous inviter à contempler, à garder notre regard fixé sur Jésus : « Qui rencontre Jésus, qui se laisse attirer par Lui, et est disposé à le suivre jusqu'au sacrifice de la vie, a dit le Pape aux pèlerins présents, expérimente personnellement, comme Lui l'a fait sur la croix, que seul le grain qui tombe en terre et meurt porte beaucoup de fruit...Tel est le chemin du Christ, le chemin de l'amour total qui détruit la mort : celui qui le parcourt vit en Dieu déjà sur cette terre, attiré et transformé par le rayonnement de son visage. »

Un siècle plus tôt, c'est une petite carmélite de Lisieux, Céline, la sœur de Thérèse de la Sainte Face (en religion sœur Geneviève), qui, en 1902, cinq ans après la mort de sa sœur, découvre la toute récente révélation photographique du Saint Suaire, et y « reconnaît » le visage qu'elle aspire depuis si longtemps à contempler : comme on le sait, sa famille n'avait pu vénérer jusque là que la *vera effigies Sacri Vultus D.N.J.C* mise à l'honneur par le saint homme de Tours, Léon Dupont, dont Thérèse disait déjà : « que cette sainte Face m'a fait de bien dans

ma vie ! ». Voici donc sœur Geneviève qui met toute son ardeur et sa prière pour reproduire une photo du visage, grandeur nature, qu'on lui a donnée . Après un premier essai au fusain, qu'elle détruira ensuite, elle reprend son projet : « A Pâques de l'année 1905, je recommençai mon travail...Je peignis mon petit tableau debout. Et quand la fatigue était plus grande que de coutume, je pensais à la sainte Vierge, debout au pied de la croix, ce qui me donnait des forces. Je mis plusieurs mois à ce travail...Avant de le commencer, j'allai m'agenouiller devant la statue de la sainte Vierge si chère à notre famille (celle qui a souri à Thérèse enfant)... » On sait que le résultat fut largement approuvé par le pape Pie X, le 9 décembre 1905, et remporta en mars 1909 le grand prix de l'Exposition internationale d'art religieux de Bois-le-Duc en Hollande.

Aujourd'hui, bien sûr, l'actualité est plutôt provocatrice, et les médias se plaisent à répercuter des titres ironiques pour disqualifier cette image trop impressionnante. Le livre de Paul-Eric Blanrue, présenté comme « historien spécialisé dans les mystifications historiques » fait grand tapage, sous le titre : « Le Saint Suaire. Autopsie d'une escroquerie ». Présenté dans la revue « Historia », il arbore un titre de la même veine : « Le Saint Suaire ou la trame d'un mensonge ». On pourrait s'attendre au pire, et pourtant ...les propos de cet historien-zététicien ont de quoi surprendre, en révélant un regard étonnamment attentif et approfondi : « Voici l'effigie d'un homme entièrement nu, mais flou, sans contour, évanescent...Sa présence est signalée comme une absence, un silence que l'on a envie d'écouter. Il faut reculer de plusieurs pas pour que la silhouette commence vraiment à se détacher. En reculant ainsi, nous approchons. A cette distance, la magie opère. On voit enfin ; ou plutôt on aperçoit. La silhouette devient parlante. A n'en pas douter, cet homme est le Christ. Il ne faut pas longtemps pour être assuré de son identité.... ». Et en évoquant le négatif photographique, P.E Blanrue ajoute : « Nous sommes face à un phénomène stupéfiant. Et puis comment expliquer la nature de cette empreinte ? Les corps des cadavres ne s'impriment pas ainsi sur le tissu qui les enveloppe. On n'a jamais vu ce processus se produire nulle part dans toute l'histoire de l'humanité, ni en Egypte, ni dans les catacombes, ni dans aucun cimetière. Un corps humain n'est pas une plante verte conservée dans un herbier. » Bien sûr, il fallait s'attendre à la volte-face : « le rêve est beau, certes. Jusqu'à ce que.... La messe est dite !

Le lin est daté de 1260 à 1390 », et on rajoute au résultat du Carbone 14 les pigments de Mac Crone, récusés depuis bien longtemps ...On lira donc avec intérêt la synthèse de Marcel Alonso sur l'état *actuel* des recherches !

Mais tandis que s'acharnent les zététiciens, il est réjouissant de voir fleurir en divers lieux des expositions qui attirent un large public et de nouvelles demandes : j'ai pu moi-même constater les fruits de celle de *Lourdes*, début octobre, où j'avais la joie de commenter, quatre à cinq heures par jour, l'exposition détaillée mise en place par Pierre de Riedmatten et Jean-Paul Barth, mais aussi d'assister aux commentaires de cette guide improvisée qui traduisait les panneaux en ...arabe pour sa famille venue de Syrie !

Entre temps, nous entendons parler de *Jérusalem*, et nous sommes heureux d'apprendre que des membres de MNTV ont largement collaboré à la grande exposition installée depuis quelques mois, chez les Légionnaires du Christ, et inaugurée début juillet, comme vous le lirez dans ce bulletin.

Et on annonce maintenant l'inauguration d'une exposition similaire à *Rome*, le 11 décembre prochain !

Plus modestement, j'ai eu aussi la chance de seconder Bernard Batt qui exposait en début d'été dans un monastère orthodoxe, à *Bussy en Othe*, dans l'Yonne. Que de rencontres enrichissantes et quelle occasion de rapprochement avec les sœurs orthodoxes, en croisant nos regards vers « l'icône des icônes » !

Que notre regard ne se lasse donc pas de contempler le Verbe incarné, en nous rappelant les mots de Thérèse, qui n'avait pourtant pas eu le privilège de voir, comme Céline, la « vraie » image du Linceul : « Jésus brûle d'amour pour nous. Regarde sa Face adorable. Regarde ses yeux éteints et baissés ! Regarde ses plaies ! Regarde Jésus dans sa Face... Là tu verras comme il nous aime. »

On pourrait ajouter :

Regarde ...Il est mort...et Il est Maître de la Vie.

Il est nu ... et il est infiniment digne.

Il est roué de coups...et il reste paisible.

Il est humilié... et il est profondément majestueux.

Il a les yeux clos...c'est pour ne pas t'écraser et te laisser regarder.

Et pour reprendre la formule d'Olivier Clément, un autre orthodoxe :
Il est défiguré...et transfiguré !

Béatrice Guespereau

Présidente MNTV

* * * * *

Pour tous ceux de nos adhérents qui souhaitent du matériel pour des *conférences* ou des *expositions*, nous pouvons désormais proposer :

= différents CD Rom (version adultes ou version pour des jeunes). Tarif réduit pour les adhérents. Tél au 01 42 19 09 43

= Bernard BATT, résidant à Viroflay (78) propose son matériel d'exposition . Le contacter au 01 30 24 43 12

= M. Jacques BARA tient à disposition les posters qu'il a composés. Voir sa proposition dans son article .

Pour tous ceux qui ont apprécié l'article de sœur Taillandier dans le n°33 de MNTV, et qui souhaitent prolonger une vraie méditation sur le sens de l'*image* (l'homme à l'image de Dieu, et l'image de Dieu sur le Linceul.) : on peut retrouver sur le site www.projetnouveauregard.org la très remarquable conférence qu'elle a donnée pour ce groupe de l'abbaye de Wisques, en présence de Philippe Quentin, que nous avons reçu lors d'une assemblée générale.

Enfin un APPEL URGENT : notre secrétaire s'étant mariée et ayant déménagé à l'autre bout du monde...nous cherchons un(e) secrétaire pour la tenue du fichier (si possible sur File Maker Pro...) et les quelques comptendus de conseils ou d'Assemblée Générale. Si possible à Paris...

La même personne pourrait aussi collaborer à la mise en page de notre revue, deux fois par an. Si quelqu'un pratique le logiciel de mise en page InDesign, il nous semble parfaitement prêt pour ce genre de travail actuellement réalisé par un bénévole de plus de 77 ans...qui n'est pas éternel !

LE VOILE DE MANOPPELLO

par Pierre de Riedmatten

En se rendant, le 1^{er} septembre 2006, dans un petit village italien de la province de Pescara (dans les Abruzzes), le pape Benoît XVI a-t-il cautionné, comme une « relique du Christ », l'image visible sur le « voile de Manoppello », qui est conservé dans le couvent des capucins de ce village¹ ? Mais que savons nous de cet objet, relativement mystérieux ?

1- De quoi s'agit-il ?

Le voile de Manoppello (fig 1. page I de la planche centrale) est un tissu très léger, qui mesure 24 x 17 cm. Il est inséré entre deux plaques de verre, dans un cadre doré, lui-même enchâssé dans un reliquaire-ostensoir en argent, de style XVIII^e ; ce reliquaire est offert à la vénération des fidèles dans un édifice à colonnes de marbre rose, situé au dessus de l'autel (fig.2, couverture page 3, ainsi que les 4 figures suivantes) du monastère des capucins . Sur le voile, dont le fond est marron clair (couleur bronze), on voit le visage d'un homme ayant les yeux ouverts, les dents apparentes dans une bouche entrouverte, et une mèche clairsemée en haut du front. Le voile est quasiment transparent à la lumière du jour, un peu comme une de nos diapositives. On peut ainsi voir également l'autre côté de ce visage, en s'approchant par un escalier, à l'arrière de l'autel.

2- Quelle est l'histoire de cet objet ?

Force est de constater que son histoire est encore bien embrouillée !

- Selon la « brève histoire » mentionnée dans le dépliant (en italien) remis aux pèlerins à l'entrée du Sanctuaire du « Saint Visage » (Santo Volto), « on raconte qu'en 1506, un pèlerin serait venu à Manoppello ;

¹ Manoppello se trouve à 190 km à l'est de Rome, et à une vingtaine de km de Chieti.

à l'entrée de l'église St Nicolas, il invita le docteur [en astrologie] Giacomo-Antonio Leonelli à entrer dans le lieu saint et lui remit un objet enveloppé dans un paquet. A peine celui-ci l'avait-il déployé qu'il eut un sursaut en voyant le Visage du Seigneur ; il voulut remercier le donateur, mais il n'y avait plus aucune trace du pèlerin. Pendant cent ans environ, la relique resta dans la succession des descendants [Léonelli]. En 1608, divers héritiers se disputèrent le voile sacré. Patrizio Petrucci, un soldat marié à... l'une des héritières, s'empara de la relique avec violence, pour l'abandonner plus tard. On ne sait pour quel motif, ce Petrucci fut ensuite emprisonné à Chieti. Pour payer la rançon, sa femme vendit même le voile sacré. Il fut acheté par Donato-Antonio de Fabritiis. La relique n'étant pas en bon état, celui-ci la porta aux capucins. ... [Ils en retaillèrent] le contour, et la [placèrent] entre deux verres dans un cadre en noyer, que l'on peut voir encore aujourd'hui². En 1638, D. de Fabritiis en fit don aux capucins, qui présentèrent la relique à la vénération des fidèles à partir de 1646 ».

- Ce récit est, en fait, tiré directement de la « Relation historique » d'un Père capucin qui entreprit une enquête en ... 1640, enquête à laquelle on ne saurait attribuer la rigueur des recherches historiques d'aujourd'hui (par exemple, il attribue le don initial à l'intervention d'un ange). Ce rapport, qui serait conservé aux archives provinciales, dans le couvent de Santa Chiara (selon le Père H. Pfeiffer), ou aux archives de la ville de Manoppello (selon d'autres sources), a été officiellement lu et signé devant notaire en 1646³. Le point le plus important de ce rapport est peut-être qu'il précise que c'est dix ans après la prise de possession brutale par le soldat Petrucci⁴, donc en 1618, que le voile fut vendu par sa femme, pour quatre écus, afin de le libérer de prison.

- Face à cette histoire plus ou moins légendaire, on lit au contraire, dans le même dépliant à l'usage des pèlerins, que, pour « les spécialistes, ... le Saint Voile n'a pas été soustrait par P. Petrucci dans la maison de son beau-père, mais volé à Rome... en 1608, année où la chapelle contenant la Véronique a été démolie », et « année probable où la Véronique de Rome a été volée ». Selon d'autres auteurs, la « Véronique » aurait été volée pendant le pillage de Rome, qui a eu lieu le 6 mai 1527.

- Cependant, outre le fait que ces deux hypothèses annulent l'arrivée mystérieuse du voile à Manoppello en 1506, le voile dit « Véronique de Rome » a été montré au public à St Pierre jusqu'au milieu du XIX^e s.

² dans une salle attenante à la chapelle.

³ le texte original de ce rapport, du 6 avril 1643, peut être consulté sur le site Internet « voltosanto.it ».

⁴ prénommé ici Pancrazio.

Mais quel voile montrait-on alors à Rome, puisque plusieurs auteurs⁵ affirment qu'à partir de 1854, on ne l'exposait plus, car l'image en était effacée ? Le voile d'origine aurait-il été subtilisé (mais quand ?) et remplacé par une peinture qui aurait mal vieilli ?

- Le père jésuite Heinrich Pfeiffer, dont l'autorité en matière d'iconographie est en général reconnue⁶, semble être à l'origine de cette théorie du vol de la « Véronique de Rome ». Dans son livre en allemand sur « *La véritable image du Christ* », écrit en 1991 avec le père jésuite Werner Bulst⁷, il estime que, pendant les longs travaux de construction de la Basilique Saint-Pierre de Rome (qui ont duré de 1450 à 1626), les dates de 1506 et de 1608 ont effectivement un rapport possible avec la « Véronique de Rome » :

- la première date (1506) correspond à la pose de la première pierre de la nouvelle basilique par le pape Jules II (1503-1513) ; on aurait pu alors, éventuellement, mettre en sûreté la « Véronique » en la plaçant dans une caisse provisoire ;

- la deuxième date (1608) correspond effectivement à la destruction de la chapelle dans laquelle avait été vénérée antérieurement la « Véronique » ; c'est en effet sous le pape Paul V (1605-1621) que les travaux de la basilique reprirent. En tous cas, en 1618 (l'année précisément de la vente du voile à D. de Fabritiis à Manoppello), l'archiviste de l'ancienne basilique St-Pierre, nommé Grimaldi, a donné une description précise de tous les objets transférés : le reliquaire de la « Véronique » y figure bien, mais il est précisé que les vitres en avaient « été cassées par une inattention du gardien », et que le linge était « séparé du reliquaire ». Ce reliquaire du XIV^es, cassé, peut encore se voir aujourd'hui dans le trésor de la basilique St-Pierre (fig. 3). Le linge « séparé » n'aurait-il plus été la « Véronique » initiale ?

- A l'appui de sa théorie, le père Pfeiffer constate que, dès la fin du pontificat de Paul V, puis sous celui de Grégoire XV (1621-1623), les copies de la « Véronique » se raréfient et ne ressemblent plus à l'original, car elles représentent toutes le Christ avec les yeux fermés, au lieu des yeux ouverts (selon la tradition du VII^e ou VIII^e s. sur le

⁵ notamment D. Raffard de Brienne, dans son « *Dictionnaire du Linceul de Turin* » - Ed. de Paris - 1996.

⁶ le Père Pfeiffer, professeur d'iconographie et d'histoire de l'art chrétien à l'université pontificale grégorienne de Rome, est aussi l'un des principaux collaborateurs de l'Institut international de recherche sur le Visage du Christ, fondé par le cardinal Fiorenzo Angelini.

⁷ cf. Werner Bulst et Heinrich Pfeiffer - « *Das Turiner Grabtuch und das Christusbild* » - 2^e Tome - « *Das echte Christusbild* » - Ed. Joseph Knecht - 1991 - chap. V.

geste fait par l'hypothétique Véronique pour essuyer le visage du Christ sur le chemin du calvaire) ; et les copies nouvelles commencent à être interdites, alors qu'il y avait à Rome de nombreux groupes de peintres ayant pour tâche, jusque là, de reproduire la « Véronique ». Mais surtout, sous le pape Urbain VIII (1623 -1644), non seulement les copies nouvelles sont interdites, mais les copies faites dans les années précédentes sont détruites. Cette décision a-t-elle été motivée par l'annonce de l'enquête historique commencée en 1640, faisant découvrir au Pape le vol antérieur de la « Véronique » ? Et le voleur, se demande le père Pfeiffer, ne serait-il pas, en réalité, ce fameux soldat Petrucci qui a été libéré de prison en 1618 ? On peut alors comprendre que Rome n'ait jamais reconnu officiellement que la « Véronique » avait été volée, comme le rappelle un des bulletins diffusés par le Sanctuaire de Manoppello⁸.

3- Est ce l'image *acheiropoiète* de Kamulia ?

- Mais d'où venait la « Véronique de Rome » ?

- Le bulletin édité par le Sanctuaire de Manoppello pour le jubilé de l'an 2000 précise aussi-que le voile est « *la vraie icône, celle qui était considérée dans l'antiquité comme la véritable image du Christ* » ; et qu'elle est dite « *romaine, parce que, provenant de Constantinople, elle a été vénérée à Rome de 705 à 1608 environ* ».

- Selon le Père Pfeiffer, en effet⁹, la petite ville de Kamulia (ou Kamuliana selon certains auteurs), détenait, au VI^e s., une magnifique image du Christ, qui fut dite « *non faite de main d'homme* », avant même que cette appellation (« *acheiropoiète* ») ne soit donnée à l'image d'Edesse, celle qui avait guéri le roi Abgar V, appelée plus tard « *le Saint Mandylion* ». Kamulia n'existe plus aujourd'hui, mais se trouvait en Cappadoce, « *pas très loin d'Edesse*¹⁰ ». Cette image fut transférée à Constantinople en 574, et devint le palladium¹¹ de l'empire byzantin, en remplacement du « *Labarum*¹² » de Constantin, détruit probablement au temps de Julien l'Apostat. L'empereur d'Orient

⁸ cf. « *Il Volto Santo di Manoppello* » - Bulletin n° 2, de décembre 1999 : numéro spécial, en vue de l'année jubilaire 2000.

⁹ cf. Werner Buist et Heinrich Pfeiffer - op. cit.- chap. I.

¹⁰ Selon G. Dédéyan, professeur d'Histoire du Moyen Age à l'Université de Montpellier, Kamuliana (ou Kamulia) se trouvait à 25 km au N.O. de Césarée de Cappadoce (l'actuelle Kaiseri).

¹¹ objet sacré assurant la sauvegarde d'une ville ou d'un Etat.

¹² étendard le plus vénéré des armées romaines, sur lequel l'empereur Constantin avait mis le monogramme du Christ, en souvenir de la fameuse mais supposée vision qu'il eut en 312, avant d'engager le combat.

Héraclius (610 - 640) plaça cette nouvelle bannière de protection devant ses troupes, en 622, pour dynamiser leur courage pendant sa campagne militaire contre les Perses. On disait déjà, à cette époque : *« un art divin l'a réalisée ; ce n'est pas l'œuvre d'une main de tisserand et elle n'a pas été colorée par une pâte de peintre »*.

Or, en 705, le pape Jean VII ramena de Constantinople cette image *« acheiropoiète »*, et l'installa à Rome dans un oratoire qu'il fit construire spécialement au Vatican¹³.

- Toujours selon le Père Pfeiffer, l'image aurait pu ensuite (mais quand ?) avoir été placée dans le *« Sancta Sanctorum »* de la *« Scala Sancta »*¹⁴, à côté de l'église du Latran, où elle est mentionnée en 753 comme ayant été portée sur les épaules du pape lui-même (Stéphane II) : *« la Véronique, dit-il, peut tout à fait avoir d'abord été le visage acheiropoiète du Latran, avant qu'elle ne soit installée à St-Pierre au Vatican, au XII^es »*. Le père Pfeiffer précise que¹⁵, *« depuis sa première mention, l'icône du Latran porte le nom d'acheiropoiète, c'est-à-dire non faite de main d'homme »*. Cette image du *« Saint des Saints »* conservée au Latran a été alors considérablement vénérée. Mais la date de son retour à la basilique St-Pierre ne peut pas être précisée.

- Dans un entretien récent¹⁶, le Père Pfeiffer a réaffirmé son hypothèse : *« En ce qui concerne le Saint Visage du Sancta Sanctorum, ce que Le Bernin a pu voir, c'est une image qui voulait imiter quelque chose de beaucoup plus ancien qui n'était plus là. Ce quelque chose n'était rien d'autre que le Saint Visage qui se trouve aujourd'hui à Manoppello. L'hypothèse est que le Saint Visage est arrivé de Constantinople à Rome autour de 705. On peut penser que cette relique est restée cachée dans le Sancta Sanctorum depuis le pontificat de Grégoire II [715 - 731], pendant tout le temps des luttes iconoclastes. Quand les empereurs byzantins ont perdu peu à peu leur pouvoir et leur influence sur l'Italie, le Saint Visage a pu être transporté du Sancta Sanctorum dans une chapelle de la basilique Saint-Pierre. À la place du Saint Visage, transféré désormais au Vatican, on a mis au Sancta Sanctorum une icône représentant le Sauveur, celle-là même que nous voyons aujourd'hui »*¹⁷. C'est Innocent III [1198 - 1216] qui a

¹³ cf. D. Raffard de Brienne - *« Dictionnaire du Linceul de Turin »* - Ed. de Paris - 1996.

¹⁴ escalier provenant du palais de Pilate à Jérusalem, que le Christ aurait gravi ; ramené à Rome par Ste Hélène en 326.

¹⁵ cf. Werner Bulst et Heinrich Pfeiffer - op. cit. - chap. III.

¹⁶ en septembre 2004, à l'occasion de la découverte, à Rome, d'une statue en marbre, attribuée à Bemin, peintre et sculpteur du XVII^es.

¹⁷ *« l'image du Sauveur »* - peinture collée sur un tableau de bois.

lancé le culte et la vénération du voile du Saint Visage, et c'est à cette occasion que le voile a, pour la première fois, été appelé "Véronique", c'est-à-dire vraie icône du Christ¹⁸. Le père Pfeiffer a précisé par ailleurs, en 1997¹⁹, que « le pape Innocent III fit recouvrir la fameuse icône de la chapelle du Sancta Sanctorum, de manière qu'elle apparaisse comme le mandylion d'Edesse : ...une toile horizontale avec la tête du Christ ... et cela, au moment même où le voile de Véronique apparaît dans la basilique Saint-Pierre du Vatican ».

Pourtant, le Pape, entouré de tous ses cardinaux, venait encore, au XII^e s., vénérer une icône au Latran, au matin du jour de Pâques²⁰; mais ce n'était sans doute déjà plus la « Véronique ». En tout cas, la procession du 14 août, qui, partant du Sancta Sanctorum, durait jusqu'au petit matin, conduite par le Pape, nu-pieds, a été supprimée plus tard, par le pape Pie V (1566-1572), car la « Véronique » de St-Pierre était alors « considérée depuis longtemps comme l'unique portrait authentique du Christ ».

- Lors de ses ostensions, la « Véronique » était présentée sous un dais, l'*umbrella* de Jean VII; or, un dessin reproduisant l'*umbrella* de Jean VII est parvenu jusqu'à nous. On pourrait donc espérer faire une comparaison avec le voile de Manoppello: malheureusement c'est un dessin du XVII^es, donc postérieur à la première disparition supposée de la « Véronique », voire même à la vente du voile à Manoppello, en 1618; le corps du Christ, mort, y est représenté entier et allongé (fig. 4), exactement à la manière de l'*épitaphios* byzantin de Salonique (fig. 5).

Comme on le voit ci-dessus, il faut donc, sans doute, faire encore des recherches complémentaires avant de valider totalement le parcours possible de ce voile, de Kamulia jusqu'à Manoppello, bien qu'il ait été dit sur place, en mai 1999: « la Véronique de Rome, que l'on croyait perdue, est retrouvée ».

4- Etudes techniques de l'objet

Force est de constater que, pour l'instant au moins, peu d'études scientifiques ont été menées, ou en tout cas diffusées.

Aucune analyse des « taches » n'a été faite pour voir s'il y a du sang sur le tissu.

¹⁸ On s'éloignerait alors de la tradition du VII^e-VIII^e s. citée plus haut pour le personnage hypothétique de Véronique.

¹⁹ cf. « Actes du III^e symposium scientifique international » tenu à Nice en 1997- Ed. du CIELT - p. 130.

²⁰ cf. Werner Bulst et Heinrich Pfeiffer - op. cit. - chap. III.

Aucune datation du tissu n'a encore été faite par le Carbone 14.

4-1 Nature du tissu

Il n'y a pas eu non plus, apparemment, d'étude textile : le tissage est orthogonal, mais la nature du tissu ne semble pas connue des capucins; et elle ne l'était pas du Père Pfeiffer (du moins dans son livre de 1991) : *« jusqu'ici, aucune étude scientifique n'a été faite pour déterminer la nature de l'étoffe ; on peut seulement avoir l'impression qu'il s'agit de laine ou bien de soie »* écrivait-il alors.

- Pour certains, il pourrait s'agir de byssus, un tissu extrêmement fin obtenu à partir d'une moule, la *« pinna nobilis »*. Selon des spécialistes d'histoire naturelle²¹, *« l'animal possède un ensemble de filaments très solides, sécrétés par une glande à byssus près de la partie antérieure, et contribuant à le maintenir attaché à son support. Depuis l'époque romaine, et jusqu'au début de ce siècle, ce byssus, long et résistant, était utilisé pour fabriquer des textiles. Après avoir été lavés, séchés, peignés, cardés et filés, ces filaments produisaient des fils possédant un certain éclat soyeux et métallique de couleur bronze doré. L'étoffe obtenue après tissage, aussi appelée « soie de mer » ou « étoffe d'or », était très prisée pour certaines productions de qualité.... On raconte que cette étoffe était si légère et d'une si grande finesse, qu'une cape pour les épaules pouvait passer à travers une bague ! ... Il fallait une livre de byssus naturel pour fabriquer environ 85 grammes de fils, ce qui faisait de la soie de pinne un tissu de roi, et en tout cas le plus cher de tous »*. On peut noter ici qu'un coût très élevé n'aurait rien d'étonnant pour un tissu qui devait recevoir *« l'image merveilleuse »* du Christ. Et le byssus était connu bien avant notre ère pour sa solidité, comme on peut le lire dans le récit biblique du banquet royal de Xerxès I^{er} (485 - 465 av. J. C.) : *« des tentures blanches étaient attachées par des cordons de byssus »* (Esther -1, 6).

- Mme Flury-Lemberg, experte internationale en tissus anciens²², apporte cependant une nuance à cette appellation : selon elle, le terme *« byssus »* était *« utilisé dans l'Antiquité pour désigner un tissu très fin et foncé, en laine ou en soie »* ; la véritable *« soie de coquillage »* est rarissime, dit-elle, et elle est bien reconnaissable car *« elle ne présente aucun point de repère particulier »* (un seul objet, datant du IV^e s., est parvenu jusqu'à nous). Pour elle, le voile de Manoppello (qu'elle est allée voir en octobre 2006) est un tissu très foncé, en soie ou en laine fine *« auquel l'appellation "byssus" peut convenir »*.

²¹ cf. *« Information sur les tissus en byssus »* - extrait d'une note du Museum d'Histoire Naturelle de Genève.

²² cf. MNTV n° 32.

4-2 Nature de l'image

- L'image semble n'être que très faiblement imprégnée dans le tissu, au point qu'on ne la distingue plus avec un fort éclairage de face ; on peut même alors lire un journal placé derrière elle. Au contraire, en éclairage modéré (dans l'église), ou sur un fond opaque, l'image est très lisible sur les deux faces de ce tissu très léger, ce qui amène à faire une comparaison avec une diapositive. Elle a les mêmes teintes et la même netteté des deux côtés.

- Selon le dépliant destiné aux pèlerins, cité plus haut, l'université italienne de Bari aurait « *démontré qu'il n'y a pas de résidus de couleurs dans la trame* » ; mais les bulletins édités par le sanctuaire (du moins ceux que nous possédons), ne font pas mention des références précises de ces études. Il s'agirait d'un examen en ultra-violet (lumière de Wood), effectué en 1977, qui aurait activé tout ce qui est autour du visage, tandis que celui-ci serait resté « *réfractaire* », d'où la conclusion que « *les fibres ne contiennent pas de pigments* ». Cette conclusion peut sembler un peu hâtive : en effet, comme le précise le Père Rinaudo²³, certains pigments ne présentent pas de fluorescence en lumière de Wood, et la fluorescence initiale éventuelle peut avoir été « *éteinte* » avec le temps, en raison par exemple d'une oxydation ou d'une déshydratation. Cet examen ne paraît donc pas suffisant pour affirmer que ce n'est pas une peinture, alors qu'une analyse en lumière polarisée et/ou une recherche de fluorescence sous rayons X pourraient être plus concluantes.

- Sur le site Internet du couvent, cité plus haut (www.voltosanto.it), il est fait mention des recherches du professeur Vittore, orthopédiste et traumatologue, lequel déclare aussi que « *cela ne peut pas être une peinture* ». Selon le procédé dit « *revers d'un banc d'optique* », il a utilisé un petit scanner digital, à très haute résolution (comme ceux montés sur les satellites pour les photos de la Terre, dit-il), faisant fonction de pellicule photographique. Au contraire d'une photographie normale, dont les informations sont limitées par le niveau de résolution, rappelle-t-il, l'image obtenue par le scanner, couplé à un ordinateur, permet d'acquérir un volume considérable de données, que l'on peut agrandir sans perdre de définition ; « *on peut ainsi analyser l'intérieur du voile fibre par fibre* ». Or, les agrandissements ainsi effectués montraient encore une grande netteté, et ne lui ont pas permis de voir de dépôt de couleur entre les fils de chaîne et les fils de

²³ le Père J.B. Rinaudo, physio-biologiste à l'université de Montpellier, est l'auteur du « modèle protonique » de la formation de l'image du Linceul de Turin.

trame. Le professeur Vittore en a conclu qu'il ne s'agit ni d'une peinture à l'huile (qui aurait laissé des dépôts), ni d'une aquarelle (qui aurait laissé des bavures). Mais, sans chercher à savoir si cet orthopédiste a aussi des compétences avérées en chimie des peintures et des textiles, on peut noter qu'il ne donne aucune référence de son rapport, ni aucune précision sur la taille de ses agrandissements, alors que ce genre d'analyse nécessite sans doute au moins un microscope classique, voire un microscope à balayage électronique.

- Lors de sa récente visite à Manoppello, Mme Flury-Lemberg, a estimé pour sa part que l'image du voile « *est une peinture, très intéressante, ...comme j'ai pu en observer sur des bannières du Moyen Age* ».

Il semble donc nécessaire que des analyses plus approfondies soient menées par des spécialistes des différents domaines concernés.

5- Comparaison avec le Saint Suaire de Turin

- Soeur Blandina Paschalis Schlömer, une trappistine cistercienne de l'abbaye « Marie de la Paix » à Dahlem (près de Cologne, en Allemagne), a eu l'idée de superposer des diapositives ou des calques des deux visages, celui de Manoppello et celui du Saint Suaire de Turin (fig. 6). Elle a commencé ses recherches en 1979, et dit avoir utilisé la rigueur scientifique acquise dans son rôle de pharmacienne du couvent, ainsi que ses connaissances particulières des icônes, car elle voulait devenir peintre avant d'entrer chez les trappistines. Elle a ainsi observé que cette étonnante image « *ne peut se rattacher à aucun style, ni à aucune époque artistique particulière* ». Comme d'autres observateurs, elle a été frappée par « *le regard particulier de ce visage, ...empreint d'une grande tendresse* ».

En 1997, elle a exposé les premiers résultats de ses recherches, lors du symposium international organisé par le CIELT à Nice²⁴. Selon elle, la Véronique / voile de Manoppello aurait, comme le Linceul de Turin, influencé directement les artistes dans leurs représentations du visage du Christ, notamment en Allemagne.

- Dans une grande salle attenante à la chapelle du sanctuaire de Manoppello, Soeur Blandina présente, depuis le 23 octobre 1999, une exposition permanente de 27 tableaux, montrant, selon elle, l'identité des visages de Manoppello et de Turin qui ont, semble-t-il, exactement

²⁴ cf. « Actes du III^e symposium scientifique international » tenu à Nice en 1997- Ed. du CIELT - p. 151 ss.

la même taille, et coïncident parfaitement²⁵. Elle a trouvé, en effet, une dizaine de points de convergence entre le voile et le Saint Suaire. Elle a donné à cette exposition le titre de « Penuel », nom voulant dire « Face de Dieu », donné par Jacob au lieu où il lutta contre Dieu : dans le passage correspondant de la Bible (Gen. 32, 31), Jacob dit, en effet : « j'ai vu Dieu face à face, et je suis sauvé ».

- Lors du symposium international organisé par le CIELT à Paris en avril 2002, le professeur A. Resch, autrichien, a indiqué qu'il était arrivé également, et de manière totalement indépendante des travaux de Soeur Blandina, à la conclusion de l'identité des visages de Turin et de Manoppello, à l'aide de logiciels de traitement d'images²⁶. Mais que ne peut-on pas faire avec des traitements informatiques d'images ?

6- Le voile existait-il au I^{er} siècle ?

- En se basant sur l'examen d'une fresque du tombeau dit d'Aurélien, à Rome, supposée dater du milieu du III^e s. (fresque pourtant peu lisible), le Père Pfeiffer estime²⁷ qu'elle « révèle la connaissance des deux images-reliques ». Il suppose qu'initialement « les deux objets, le Linceul de Turin et le voile de Manoppello, ont été en réalité ensemble, dans le tombeau même du Christ », le voile étant alors le « soudarion » posé sur la tête du Christ. Pour lui, « les deux tissus étaient superposés, ... collés ensemble » ; et cela expliquerait, selon lui, le « curieux récit » de l'évangéliste Jean, quand il dit de lui-même qu'au matin du jour de Pâques, « il vit les linges affaissés et aussi le suaire qui avait recouvert la tête de Jésus, ...[lequel] n'était pas déposé avec les bandes de lin » (cf. Jn, 20, 6-7). Le Père Pfeiffer arrive alors à la conclusion que « à Rome, jusqu'au milieu du III^e s., on représentait les deux images-reliques du Christ comme un tout non dissocié ».

Plusieurs revues ou journaux récents ont repris cette idée : « Partant du fait que le visage du Saint Suaire de Turin et le visage de Manoppello sont parfaitement superposables, on est amené à admettre que les deux images, celle du voile et celle du Saint Suaire, se sont formées en même temps ; c'est-à-dire dans les trois jours qui vont de la sépulture de Jésus à sa résurrection, à l'intérieur du sépulcre »

²⁵ cf. bulletin n° 2 de décembre 1999 : numéro spécial, en vue de l'année jubilaire 2000.

²⁶ cf. MNTV n° 26.

²⁷ cf. Werner Bulst et Heinrich Pfeiffer - op. cit. - chap. VII.

- Bien entendu, nous ne saurions suivre, dans cette position, ni le Père Pfeiffer ni l'affirmation ci-dessus. Le voile de Manoppello ne peut en aucun cas être identifié avec le linge qui fut mis sur le Visage du Christ lorsque celui-ci fut enfermé dans le tombeau. Si le Linceul de Turin est bien le Linceul du Christ, les deux images devraient en effet représenter le même visage, au moins pour ses caractéristiques principales. Il est alors facile de constater, en particulier, que :

- l'homme du Linceul de Turin est un cadavre (la blessure du côté ne s'est pas refermée) ; il a les yeux fermés et la bouche fermée ; il a une grosse tache de sang en forme de 3 inversé (sur le positif), qui descend du milieu du front jusqu'en haut des sourcils ; et cette tache rouge est légèrement décalée à droite par rapport à l'axe du visage (c.-à-d. à la droite de l'homme), car elle correspond à la blessure de la veine frontale;
- l'homme du voile de Manoppello est un vivant ; il a les yeux ouverts (on voit le blanc des globes oculaires, les iris, et les pupilles bien ouvertes) ; il a la bouche entrouverte, laissant voir des dents ; il a une mèche de cheveux très clairsemés, tout en haut du front, mèche très courte et située dans l'axe du visage.

Les cheveux, la moustache et la barbe sont également très différents. Il y a, certes, une analogie, très relative, au niveau de la zone sombre au milieu du nez, à gauche ; mais le nez de l'homme de Manoppello paraît intact, tandis que le nez de l'homme du Linceul a un décrochement net, correspondant, pour les anatomistes, à une cassure du cartilage nasal.

En outre, si les deux tissus étaient « collés » ensemble sur le visage du supplicié, les taches de sang du Linceul auraient été partiellement absorbées par le voile, aux mêmes endroits.

7- Hypothèses personnelles

- Au total, ne serait-il pas plus raisonnable d'imaginer que le voile de Manoppello, dont l'existence remonterait éventuellement au VI^es. (cf. ci-dessus), ait été la première image de grand prix réalisée à partir de l'image d'Edesse, laquelle a été découverte en 525, selon la thèse de Ian Wilson²⁸. A peine 50 ans plus tard, l'empereur byzantin Justin II (565 - 578) ne pouvait aucunement s'approprier cette image dont la renommée était devenue rapidement considérable : en effet, en plus de cet aspect de palladium, le royaume d'Edesse était encore

²⁸ cf. Ian Wilson - « *Le Suaire de Turin* » - Ed. Albin Michel - 1984 - ch. 16.

indépendant de Constantinople. Cela n'entraînait-il pas, très naturellement, le désir de l'empereur d'amener à Constantinople (en 574), une très belle et coûteuse copie du Visage visible sur l'image d'Edesse ? N'aurait-elle pas pu être réalisée plus tôt (mais quand ?) par des artistes dépendant de l'empire byzantin ? La ville de Kamuliana en Cappadoce n'était en effet qu'à environ 350 km²⁹ d'Edesse (l'actuelle Sanli-Urfa), mais ne dépendait pas alors du royaume d'Edesse. Et Césarée de Cappadoce, toute proche (25 km), fut le principal évêché chrétien d'Asie Mineure, où ont vécu de grands pères de l'Eglise (Basile, Grégoire de Naziance et Grégoire de Nysse). Peut-on faire un lien avec le fait que Kamulia a changé de nom peu de temps auparavant, pour s'appeler « Justinianopolis³⁰ », l'empereur Justinien I^{er} ayant pris le pouvoir en 527 (deux ans après l'inondation d'Edesse) ? On sait par ailleurs³¹ qu'en 552, « les moines orthodoxes proposèrent de ramener d'Asie des œufs de ver à soie, ainsi que les connaissances nécessaires à la confection de la soie dans l'empire même... Avant peu, il y eut des fabriques non seulement à Constantinople, mais à Antioche, Tyr et Beyrouth, et l'industrie de la soie - monopole d'Etat - devint vite une des plus lucratives de l'empire ». On pouvait donc, sans doute, utiliser facilement ces techniques de tissage également pour les tissus d'appellation « byssus ».

- En outre, selon l'hypothèse de I. Wilson, le Linceul aurait été plié et placé dans un coffre muni d'un grillage ne laissant voir que le Visage ; or, ce « positif », qui a toujours été difficile à lire (encore aujourd'hui), a été interprété pendant très longtemps, semble-t-il, comme le visage d'un homme vivant. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à avoir représenté un visage avec les yeux ouverts, comme c'est le cas sur la gravure du manuscrit de Jean Skylitzès représentant l'arrivée à Constantinople du « Saint Mandylion » d'Edesse³², et sur toutes les copies de celui-ci (comme par exemple celle de Spas Neredista ou celle de Chypre - XII^es.).

- Le fait que le voile de Manoppello ait les mêmes dimensions que le Visage du Saint Suaire de Turin irait alors encore dans le sens d'identifier le Saint Suaire au Mandylion d'Edesse.

- Quant à la teinture d'un tissu en laine ou en soie, elle ne devrait pas avoir posé de problème particulier ; et, même s'il s'agissait d'une

²⁹ en ligne directe.

³⁰ cf. « *Tabula Imperii Byzantini - 2 - Kappadokien* » - p. 198 - F. Hild u. M. Restle - Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften - 1981.

³¹ cf. « *Histoire de Byzance* » - J. J. Norwich - Ed. Perrin - traduction française de 1998 - ch.6.

³² cf. MNTV n° 30.

véritable « soie de coquillage », elle n'était sans peut-être pas impossible. Reste à préciser la différence entre ce tissu très rare, selon Mme Flury-Lemberg, et la « soie de mer », qu'« *un unique et ultime maître-lisserand* » fabrique et tisse encore aujourd'hui en Sardaigne³³, lequel pense qu'elle pouvait être « *teintée de pourpre marine* ».

8- Influence de la visite du Pape

C'est la première fois qu'un pape se rendait à Manoppello, ce qui a été naturellement considéré par le père Carmine Cucinelli, recteur du sanctuaire, comme « *un événement extraordinaire, confirmant la valeur universelle du Visage sacré* ». L'occasion était le 500^e anniversaire de l'arrivée supposée de « la Sainte Face » dans le village de Manoppello, en 1506 (cf. l'historique ci-dessus). Bien qu'il ait été reçu par Mgr. Bruno Forte, archevêque du diocèse de Chieti-Vasto (qu'il connaissait bien par ailleurs³⁴), ainsi que par les autorités civiles, locales et régionales, Benoît XVI a précisé que cette très courte halte (une heure et demie), était un « *pèlerinage personnel* ». Pour les habitants de Manoppello, l'important n'était pas que le pape vienne, mais « *qu'il s'agenouille devant la relique : un pape ne s'agenouille pas devant n'importe quoi* », espérait un habitant du village. Mais Benoît XVI n'a pas dit de messe et ne s'est pas agenouillé, se contentant de regarder la « Sainte Face », en restant debout en silence, pendant un long « *moment de grande et profonde intensité spirituelle* » (Radio Vatican). Dans son bref discours³⁵, où il a incité notamment les jeunes à « *toujours chercher le Visage du Christ* », il a rappelé que, si cette recherche « *doit être le désir de nous tous, chrétiens, ... les cœurs purs portent en eux, imprimé, le visage du Christ* », comme le disait Thérèse de Lisieux ; ... « *on le contemple à travers l'amour que l'on porte à Dieu et aux hommes, ... on le reconnaît spécialement dans les plus pauvres et les plus nécessiteux* ». Le Pape n'a donc émis aucun commentaire, aucun jugement sur cette icône, conformément à la réserve habituelle du Vatican sur les sujets à connotation scientifique : « *un homme d'études comme Benoît XVI ne se prononce que s'il a de la matière pour le faire* », a dit Mgr Forte ; « *nous ne pouvons pas*

³³ cf. site Internet de l'association Sardelog : www.sardolog.org.

³⁴ Mgr. Forte faisait partie de la commission théologique internationale présidée par le cardinal Ratzinger, en tant que préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

³⁵ disponible sur le site Internet « zenit.org ».

considérer ce pèlerinage spirituel comme un jugement, cela ne devait pas l'être et ne pouvait pas l'être³⁶. »

Mais sans doute cette visite va-t-elle augmenter la renommée de cette étonnante icône ; ainsi, les reliques de Ste Thérèse (« de la Sainte Face ») ont-elles été déjà amenées à Manoppello pour la Toussaint 2006.

Espérons que des études scientifiques sérieuses pourront être conduites dans un avenir proche.

Pierre de Riedmatten
vice-président de MNTV

Les figures illustrant cet article se trouvent en page 1 de la planche centrale en couleurs (figure 1) et en page 3 de couverture (les 5 autres figures).

³⁶ cf. extraits de l'article paru dans « La Croix » du 4 septembre 2006.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES RÉCENTS EFFECTUÉS SUR LE LINCEUL DE TURIN

Par **Marcel Alonso**

A l'occasion du colloque organisé sur la Tunique d'Argenteuil, le 12 décembre 2005¹, Marcel Alonso, ingénieur, membre du Conseil d'administration du CIELT², a présenté une synthèse des différentes études conduites sur le Linceul de Turin depuis le dernier Symposium de Paris³, aussi bien par l'autorité custode de la relique que par la communauté scientifique internationale. Il a souligné par ailleurs que les médias français et internationaux se sont fait aussi l'écho de nombreuses propositions nouvelles, dont certaines lui paraissent « des élucubrations infantiles : procédés grossiers de faussaires, documents historiques éculés, expertises de tissus absurdes » ; le tout assorti de procès d'intention contre les sindonologues, « censés être tous de mauvaise foi ». Les études présentées ici par l'auteur couvrent notamment les nombreux travaux effectués pendant la période 2002-2005. Notons par ailleurs qu'un nouveau procès d'intention a été lancé depuis, lors de la sortie du livre du « zététicien » Paul Eric Blanrue⁴ qui a cru démontrer que le Linceul est une « escroquerie ».

1- **Élucubrations médiatiques**

- Le « Shadow Shroud ». Plusieurs médias américains ont présenté (sans donner la parole aux spécialistes) un ingénieux procédé qui a enthousiasmé les adversaires déclarés des « miracles » : dû à un jeune professeur de lettres, Nathan Wilson, ce procédé vise à produire un

¹ cf. l'article sur ce sujet, dans le bulletin MNTV n° 33.

² Centre International d'Études sur le Linceul de Turin.

³ cf. compte rendu sommaire sur le symposium d'avril 2002, paru dans le bulletin MNTV n° 28.

⁴ cf. « Le secret du suaire. Autopsie d'une escroquerie » - Paul Eric Blanrue - Ed. Pygmalion - 2006.

ensemble « positif - négatif » du Visage, ressemblant à celui du Linceul de Turin. Wilson a utilisé pour cela un visage de l'Homme du Linceul (négatif) peint sur une vitre, laquelle est exposée ensuite au soleil devant une toile de lin écru qui blanchit au soleil ; protégé par la peinture, le lin (à « l'ombre ») reçoit une empreinte inversée sombre (s'apparentant au « positif » du Linceul), dont le contraste avec le reste du tissu s'accroît en fonction de la durée d'exposition au soleil. On peut alors en tirer, bien sûr, un négatif.

L'italien Fanti⁵ a refait l'expérience. Il a pris du lin écru et l'a exposé pendant 20 jours au soleil, derrière une vitre peinte. Il a obtenu une image analogue, ressemblant (plus ou moins) au Linceul. Mais l'observation des fibres au microscope ne trompe pas : elles sont colorées uniformément, alors que, sur le Linceul (fig. 1 - photo prise⁶ dans la région du nez, pages centrales de ce n° 35), les imprégnations des fibres torsadées donnent aux fils un aspect strié.

- « *Science et Vie* ». Ce mensuel français a présenté à la presse, en juin 2005, au Muséum d'Histoire Naturelle, un procédé sensé avoir produit, au XIV^e s., l'image du Linceul ; cette présentation a précédé la parution d'un dossier⁷, cherchant à « *démasquer une fois pour toutes la supercherie* » de cette « *fausse relique* » et la « *mauvaise foi* » des scientifiques partisans de son authenticité, « *aveuglés par la passion* » :

+ pour la formation de l'image, le dossier s'appuie sur le procédé « nouveau » imaginé par le « zététicien » Henri Broch, ainsi résumé par le journal « Le Monde » : « *mouillez, tamponnez, séchez... faites adorer !* ». Ce procédé reprend, en fait, la méthode de Joe

⁵ Professeur de Mécanique à l'Université de Padoue - cf. MNTV n°26.

⁶ par Mark Evans.

⁷ cf. « *La Science aveuglée par la passion* », dossier réalisé par Isabelle Bourdial - « *Sciences et Vie* » n° 1054 de juillet 2005 - MNTV a réagi vigoureusement à ce dossier, dans le bulletin n° 32 (article disponible sur notre site Internet), et dans « *Famille Chrétienne* » (n° 1438, du 6 août 2005).

Nickell, qui l'avait popularisée aux Etats-Unis dans les années...1980 ; il consiste à mouler un bas-relief avec un linge humide, puis à teinter les parties saillantes avec de l'ocre lié par du collagène⁸. Comme celle de Nickell, l'« œuvre » ainsi obtenue présente une médiocre tridimensionnalité, tandis que certaines autres œuvres, faites par des méthodes similaires, sont parfois très belles, et fournissent même une image dont le relief est proche de celui du Linceul. Mais l'examen au microscope décèle immédiatement que les fibres teintées par les grains d'hématite provenant du frottis de collagène (fig. 2⁹) sont radicalement différentes de celles du Linceul ;

+ pour l'expertise textile, le dossier s'appuie sur un « spécialiste de l'Institut belge de recherche pour l'industrie et l'agriculture » (!) Celui-ci prétend que le tissage particulier du Linceul, en chevrons « 3 lie1 », ne peut avoir été produit au Moyen-Orient qu'après le VI^e s., lorsque les métiers correspondants y ont été importés de Chine. Or, outre des étoffes chinoises en sergé aussi complexe, conservées au Musée Historique des Tissus de Lyon et datant d'un millénaire avant notre ère, on peut y voir aussi, par exemple, un drap copte du IV^e siècle dont on aperçoit encore les chevrons. Les « experts » devraient savoir que seuls sont conservés, dans les musées, les tissus exceptionnels, décorés ou précieux (soies) : il y a donc peu de chances d'y voir des tissus simplement en lin et sans décors, comme celui qui a pu servir de Linceul au Christ.

- Procédé « ad-hoc » ? La chaîne américaine « National Géographique » (habituellement sérieuse sur les sujets neutres, comme la mer ou les volcans) a rediffusé dans toute l'Europe une « mise à jour » de son documentaire démontrant que « seul Léonard de Vinci aurait pu refaire la peinture vue à Lirey et disparue depuis » (sic). Malgré de nombreuses protestations¹⁰, cette élucubration grossière

⁸ colle d'os ou de peau, connue au Moyen Age.

⁹ photo prise par G. Fanti.

¹⁰ Rappelons que Léonard de Vinci, né en 1453 - soit 100 ans après l'arrivée du Linceul à Lirey- passe pour être un inventeur

demeure sur le site de « NG ». Il est curieux de voir une chaîne dont les ambitions scientifique et pédagogique sont grandes, tomber à un si bas niveau.

2- Restauration du Linceul - Image du verso

- Cette opération, effectuée pendant l'été 2002¹¹, sous l'autorité du custode de Turin, a été critiquée par certains sindonologues et archéologues, parfois vivement¹², car le Linceul ne pourra quasiment plus être montré qu'à plat, derrière le verre blindé de sa châsse, toutes les pièces de consolidation ayant été ôtées. S'il est maintenant en atmosphère contrôlée et à l'abri des agressions, les réponses apportées sur les autres risques encourus ont paru très insuffisantes à certains spécialistes. Par ailleurs, l'élimination des « saletés » (déchets carbonés, fils d'ébarbage, poussières et fibres indésirables), bien qu'elles aient été rassemblées dans une trentaine de flacons dûment répertoriés, a peut-être éliminé des informations précieuses (au moins topologiques) sur l'histoire de l'objet : par exemple, la résine (encens ?) bordant certains trous, ou la terre provenant des pieds, des genoux ou du nez, voire des plis du tissu, pouvant témoigner des sols de Jérusalem, ou peut-être même des murailles d'Édesse.

- Malgré ces inconvénients, la restauration a permis : d'une part, d'obtenir une surface plus propre et moins frippée ; et surtout, d'autre part, de réaliser, pour la face cachée¹³, des documents d'une exceptionnelle qualité qui alimenteront sans doute les recherches pluridisciplinaires pendant de nombreuses années : photos à haute résolution (analogiques et numériques) et macrophotos (par Durante) ; scannérisations paramétrées (par Soardo) ; photographies en fluorescence UV (par le docteur Celia) ; spectres de

« en avance sur son temps » du point de vue scientifique et gnostique.

¹¹ cf. MNTV n° 27.

¹² cf. notamment le livre de W. Meacham : « *The Rape of the Turin Shroud* ».

¹³ après dépose de la toile de Hollande et des 48 pièces cousues par les clarisses de Chambéry en 1534 ; les bords des trous de l'incendie de 1532, nettoyés, ont été recousus directement sur une nouvelle toile.

réflectance UV-VIS (par Pellegrini et Caldironi) ; spectres Raman (par Tagliapietra et Orsi) ; et prélèvements pour analyses locales.

- A ce jour, le résultat sans doute le plus important de cette opération est la découverte que **l'image du corps existe bien au verso**. Lors de la présentation des résultats de la restauration, par le cardinal Poletto (en septembre 2002), les spécialistes virent immédiatement que les fluides corporeux (sang, lymphe, sueur) avaient migré à travers l'étoffe, et dessinaient la même silhouette (bien qu'atténuée) de l'autre côté du drap ; sur la photo (médiocre) du Visage au verso (fig. 3), on voit que l'image, très atténuée, est fortement brouillée par les irrégularités du tissu, mais elle existe bien, en correspondance avec celle du recto (fig. 4). C'est au professeur Fanti que revient le mérite d'avoir obtenu le premier, à partir de traitements informatiques¹⁴, un résultat convaincant au niveau du Visage (nez et moustache bien dessinés).

3- Travaux sur la datation du tissu

- Il est certain que, depuis 1988, les radiocarbonistes cherchent à justifier leur résultat (le Linceul serait un faux du XIV^e siècle), dans divers travaux et revues :

- + un numéro spécial de la revue « *Dossiers d'Archéologie* » (paru en septembre 2005) a été consacré à « *l'apport du C 14 dans l'archéologie* ». L'ensemble des articles démontre que les archéologues ne devraient pas se contenter du test au C14 pour établir l'âge d'un objet, lequel doit résulter d'une confrontation pluridisciplinaire de toutes les données. Pourtant, dans celui consacré au Linceul par Jacques Evin, le résultat obtenu en 1988 est présenté comme « *un absolu incontournable et définitif* » ;
- + aux U.S.A., l'américain Damon¹⁵ a convaincu d'autres chercheurs du caractère « *impeccable* » de la

¹⁴ cf. G. Fanti et R. Maggiolo, in « *Journal of Optics A : pure applied Optics* » - 6/2004.

¹⁵ l'un des responsables de la datation du Linceul en 1988 (laboratoire de Tucson en Arizona) - cf. article de la revue

datation de 1988 (d'où la conviction de Ray Rogers - voir ci-après). Et le NIST (National Institute for Standard and Technology), qui s'honore de prix Nobels, a également statué sur « l'exemplarité de la datation du Linceul », dans sa revue des règles de l'art en matière de radiodatation ;

+ concernant l'effet éventuel de l'incendie de Chambéry sur la date trouvée pour le Linceul, Long et Hedges (Universités de Tulsa et Oxford) ont voulu réfuter l'hypothèse de Kouznetsoff, en montrant que la carboxylation thermique de la cellulose ne pouvait être la cause d'un rajeunissement significatif : les résultats de leurs expériences, astucieuses mais peu convaincantes, ont été publiés dans la revue « *Radiocarbon* » ;

- la thèse de la contamination bioplastique du tissu par des lichens, due à Garza Valdès et Mattingly, a été curieusement reprise par le physicien Gove¹⁶, pour réclamer une nouvelle datation, alors qu'un simple calcul montre que cette thèse ne peut pas justifier un rajeunissement aussi important (13 à 14 siècles).

- D'autres chercheurs se montrent cependant insatisfaits et poursuivent des travaux intéressants :

+ après avoir démontré la faisabilité théorique de l'enrichissement en C14 par effet thermique, l'équipe de physiciens comprenant Jackson, Propp et Fornhof cherche à reproduire l'incendie de Chambéry, en vue d'étudier la carboxylation thermique et le fractionnement isotopique (cf. étude de Kouznetsoff) ;

+ de leur côté, MM. Moroni, Barbesino et Bettinelli ont cherché à attribuer le « rajeunissement » (augmentation du taux résiduel de C14) à une ordalie¹⁷

« *Nature* », vol. n° 337 du 16 février 1989. Damon est décédé le 14 avril 2005.

¹⁶ l'un des « pères » de la nouvelle méthode (AMS) de datation par spectrométrie de masse.

¹⁷ épreuve appliquée au Moyen Age pour vérifier la culpabilité, par le « jugement de Dieu » (eau, feu, huile bouillante,...). Citée par A. Lalaing, seigneur de Montigny, dans « *Collection des chroniques belges* » (Bruxelles, 1876), cette ordalie ressemble fort

signalée dans la littérature : ils pensent avoir « rajeuni » significativement un vieux lin en le faisant bouillir dans une huile « jeune ». Ce résultat curieux demande à être justifié scientifiquement et corroboré expérimentalement ;

+ des travaux statistiques ont été poursuivis par Walsh, van Haelst, Jouvenroux, etc... à partir des résultats publiés par la revue « Nature » en 1988. Ils débouchent toujours sur une provenance disparate des échantillons analysés. Cette anomalie, tout à fait objective, aurait dû, normalement, amener les responsables du test à effectuer des mesures supplémentaires, ou, à tout le moins, à se montrer plus prudents dans leurs conclusions.

- Datation par le taux résiduel de **vanilline**¹⁸ :

+ la lignine résiduelle des fibres de lin est un polyphénol qui se décompose (en fonction de la température et du temps selon l'équation d'Arrhénius, bien connue des chimistes), en donnant un monophénol aromatique (la vanilline), facile à déceler par le test au phloroglucinol. Seuls les lins très anciens n'en contiennent plus, et c'est le cas de toutes les fibres du Linceul, qui voit ainsi son antiquité vérifiée. Mais, selon le chimiste américain Rogers¹⁹, il y en avait sur des fils supposés provenir du prélèvement de 1988, où il trouva en outre de l'alizarine et du coton. Convaincu par ailleurs que le test au C14 n'avait pas pu se tromper intrinsèquement, Rogers en déduisit que le Linceul avait été retissé (ou ravaudé) à l'endroit du prélèvement, ce qui permettait d'expliquer l'anomalie de datation ;

+ mais, unanimement, ce n'est pas l'avis des experts en textiles (MM. Raes, Vial, Testore, Mme Flury-Lemberg), qui ont examiné en détail l'endroit du prélèvement de 1988, dont on possède par ailleurs

aux légendes véhiculées par les cafés « littéraires ». Le Linceul n'en porte aucune trace.

¹⁸ cf. l'article paru sur ce sujet dans le bulletin MNTV n° 34.

¹⁹ Ray Rogers est décédé en mars 2005.

d'excellentes photos (montrant le caractère vierge de cette zone).

4- Réalisations de l'image par des artistes (travaux honnêtes aboutissant à des résultats remarquables).

- Mrs Emily Craig, disciple (sérieuse) de Joe Nickell et de Mac Crone a réussi des portraits à l'hématite et au collagène, non seulement très ressemblants à l'image du Linceul, mais dont l'inversion chromatique est surprenante de beauté et de fidélité au Linceul, y compris pour l'aspect tridimensionnel. Évidemment, les propriétés physico-chimiques de ces toiles n'ont rien à voir avec celles du Linceul. En effet, c'est l'hématite seule qui constitue l'image et ses grains sont décelables à la loupe (cf. fig.2) ; alors que les fils qui font l'image sur le Linceul sont recouverts de produits organiques corporels humains : caillots, protéines diverses coagulées et leurs dérivés amino-carbonylés, porphyrines, sels, produits qui font les traces de sang, de sérum, de sueurs, de lymphe... Mais on y trouve aussi des débris végétaux, des traces de terre sur le nez et les pieds, ainsi que du fer dans les taches d'eau (les seaux d'eau de Chambéry qui on servi à éteindre l'incendie devaient être rouillés!

- La galerie d'art allemande « KunstKreis » a obtenu, sur un tissu de lin à chevrons semblable au Linceul, une image jaune-brun sur fond jaune paille, « *magnifique et très réaliste* » (selon l'avis de Mme Crispino, spécialiste de renom). Mais, bien que cette image ressemble à une brûlure encore plus superficielle que celle du Linceul, la « *roussissure monochrome* » mise en œuvre (par plusieurs passages à des intensités différentes) n'a traité que la chaîne (qui est en relief comme sur le Linceul) ; la trame (qui est en creux) apparaît toute blanche, alors que sur le Linceul c'est exactement le contraire. Décidément, le Linceul est infalsifiable, à l'instar d'une fleur, qu'aucun artifice ne saurait remplacer !

5- Formation de l'image par contact et émanations naturelles du supplicié

En plus des observations précédentes, voici l'essentiel des observations et travaux que j'ai présentés moi-même à



Visage visible sur le voile de MANOPPELLO

(Article de P. de RIEDMATTEN en pages 5 à 18)



Fig. 1 - Fibres du Linceul
(région du nez)



Fig. 2 - Frottis d'hématite sur un tissu

Fig. 3 - Verso du Linceul

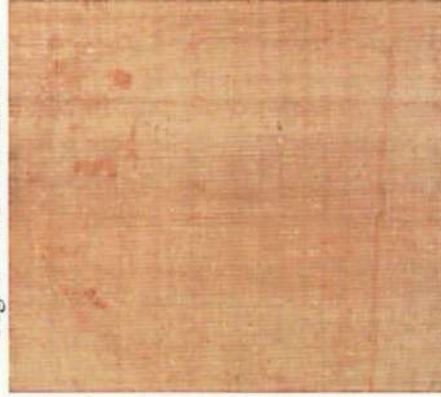


Fig. 4 - Face du Linceul



Fig. 5 - Tridimensionnalité d'un herbier vers le lin



Fig. 6 - Diffusion de cadavérine

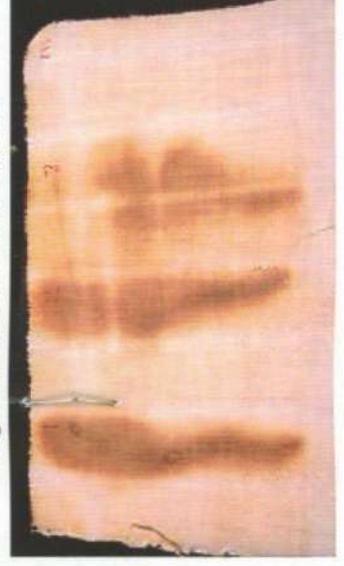


Fig. 7 - Visage du Linceul
après traitement numérique





EXPOSITION sur le Saint SUAIRE à JÉRUSALEM.

Pontifical Institute

Notre Dame of Jerusalem Center

Ci-dessus, lors de l'inauguration

Ci-contre : partie de l'affiche annonçant
l'exposition sous le titre:

"Qui est l'homme du Suaire?"

En couverture, page 4, vue sur l'exposition

Article en pages 34 & 35

l'appui de cette thèse, à Dallas, en octobre 2005 :

+ elle fut constamment en vigueur, avant que la photographie ne permette de découvrir la propriété extraordinaire de l'image d'avoir l'apparence d'un négatif. L'homélie de Grégoire le Référendaire (lors de l'arrivée du Mandylion à Constantinople, en 944), y fait allusion (image due aux « sueurs de l'agonie »), en même temps qu'il mentionne la plaie du côté (propre au Linceul). Les chanoines de Lirey l'évoquent également ;

- au début du XX^e s., Vignon se démarqua de la thèse « *photographique* » naissante (flash lumineux dû à l'éclair, ou à l'électricité,...)²⁰ ; il proposa la théorie de la « vaporographie » (réaction des vapeurs ammoniacales sur la poudre d'aloès), qui répondait à une partie des observations qu'il avait faites ;

+ cette théorie fut améliorée par Volckringer (1942), qui nota que les empreintes végétales obtenues dans les herbiers sont produites par les substances cellulaires, qui migrent avec la vapeur d'eau lors de la dessiccation de la plante. Elles peuvent apparaître longtemps après que la source ait été retirée²¹. Enfin, elles ont des propriétés identiques à celles du Linceul, notamment la tridimensionnalité (fig. 5) ; cette « projection » de molécules lourdes sera plus tard approfondie par Rogers (voir ci-après) ;

+ l'origine de la couleur jaune-paille n'est pas thermique, car, en UV, l'image ne « *fluoresce* » pas , alors que les brûlures du Linceul « *fluorescent* » en rouge ;

+ en 1938, Antoine Legrand expérimenta, sur un tissu en lin semblable à celui du Linceul, le contact avec la

²⁰ En effet, beaucoup d'observateurs de l'époque, frappés par le caractère négatif (et projetable) de l'image générale du Linceul, cherchèrent, parmi les événements bibliques, ceux qui auraient pu projeter l'image du Crucifié sur Son Linceul : éclairs de l'orage, électricité du tremblement de terre,... (cf. « *Le Saint-Suaire de Turin* » - A. Loth - Ed. Houdin - 1900).

²¹ Les composés colorés qui se forment au contact du support cellulosique (glucide polysaccharide) doivent être les mêmes que les composés amino-carbonylés.

sueur du corps. D'abord invisible, une image colorée se développa et apparut saturée au bout de trois ans. Elle ne pouvait pas être effacée par les solvants ordinaires. Le STURP²² montrera plus tard (Heller et Adler en 1981) que la coloration des fibres ne disparaît qu'avec des réducteurs très puissants comme la diimide, mais cela ne résout pas les problèmes de son origine et de sa composition ;

+ un pas important est fait avec Rogers en 2003 : en essayant d'arracher une fibre colorée, collée sur le scotch de prélèvement, il observe qu'elle abandonne sa couleur dans la colle, et ressort toute blanche. La présence de cette gaine, porteuse de couleur, a deux conséquences : a) elle masque partout la fluorescence naturelle de la fibre de lin elle-même ; b) elle possède le caractère « additif » qui permet au traitement numérique (en soustrayant le « bruit ») de retrouver l'image (cf. ci-après) ;

+ pour Rogers donc, l'image de couleur jaune-paille ne peut être due qu'à une gaine, insoluble, entourant toute fibre-image. Son épaisseur sera inférieure à 0,05 microns, et les fibres ainsi colorées n'imprèneront le tissu que sur une profondeur d'environ 40 microns. La couleur jaune ne saurait être produite que par des réactions de Maillard (fournissant des mélanofidines jaune-paille à structure amino-carbonyl). Or, la décomposition des produits corporels doit fournir les amines primaires nécessaires. Quant aux sucres « réducteurs » indispensables à une réaction rapide, ils pourront venir de l'amidon ; et Rogers rappelle que les fibres ont été vraisemblablement ensimées avant tissage et ont conservé des traces superficielles après lavage (comme l'indique un texte de Pline l'Ancien sur le tissage du lin à l'époque du Christ). Cet amidon (hydrolysé) est indispensable à la cinétique des

²² Le STURP, « Shroud of Turin Project Research », a examiné scientifiquement le Linceul pendant cinq jours à Turin, en 1978.

réactions de Maillard, généralement lentes à température ordinaire, mais que Rogers voudrait voir terminées après une trentaine d'heures (séjour dans le sépulcre) ;

+ en réalité, les micro-photos d'Evans (cf. fig. 1) montrent que les fibres, même en dehors des marques sanglantes, sont aussi couvertes de bien d'autres produits d'origines diverses, comme nous l'avons vu précédemment ;

+ importance de la diffusion gazeuse : Rogers et Arnoldi en 2003²³, sur la base d'une observation fautive, faite en 1983 (« *les fibres ne montrent aucune trace de capillarité, ni ménisque, ni agglutination* »), pensent que seule la diffusion gazeuse peut expliquer la présence des images colorées dans les régions éloignées du contact direct corps-tissu. Rogers a vérifié l'efficacité du mécanisme de diffusion avec une toile de lin (imbibée d'amidon et séchée), disposée (en forme de toit) au dessus de 3 ficelles imbibées de cadavérine : 24 heures plus tard, des roussissures (plus ou moins nettes et colorées) sont apparues sur cette toile (fig.6). Il a démontré ainsi la possibilité de projeter une image à courte distance (1 cm), avec une résolution semblable à celle des images du Linceul, par évaporation d'un produit de décomposition du corps. Pour cela, il a été obligé d'imaginer la présence, en couche mince, d'amidon de blé bouilli et de cadavérine pour voir l'image se développer rapidement à la température supposée du tombeau ;

+ les expériences de Volckringer et de Legrand ayant rendu crédible l'hypothèse de l'image latente, il faut examiner si les théories physico-chimiques autorisent l'apparition d'une gamme plus grande de produits colorés, conformes aux données incontournables de Mark Evans (microphotos en couleurs) : la réponse est oui si l'on renforce le principe de diffusion convective par celui de distillation (évaporation-

²³ cf. « *Melanoïdins* » - Ames JM Editions - Office for official publications for European Communities - 2003

condensation), tous deux préalables à la mise en route des réactions chimiques de type Maillard ;

+ rôle de la capillarité : les propriétés de surface du lin (considérablement hydrophobe malgré le blanchiment) et l'architecture des fibres dans la toile, ont joué un rôle primordial dans la formation de l'image. Si le Linceul avait été en coton (nettement hydrophile), l'imbibition (adsorption et diffusion des produits corporels) aurait été fulgurante et les images résultantes floues et informes. L'image du revers aurait été renforcée. L'eau de déshydratation du corps a pu filtrer en phase vapeur à travers le drap (sans être retenue) en y déposant au passage les molécules lourdes à chaînes neutres ou oléophiles. Fortement adsorbées sur les sites correspondants des fibres, elles pourront attendre l'hydrolyse des surfaces purement cellulosiques (hydrophiles) pour commencer à former, avec leurs produits dérivé, des mélanoidines colorées ;

+ parallèlement, les fluides adsorbés (par contact) ou condensés (par projection) sur les surfaces complexes des fibres vont les envelopper (gaine colorée), puis migrer par capillarité vers les parties profondes du tissu jusqu'à l'autre face (où la trame affleure sur 80% de la surface). Une étude informatique de la surface du Linceul montre que, sur la face principale (constituée à 80% par la chaîne), l'essentiel de l'image est piégé au fond des sillons, sur les 20% représentant les fils de trame. Ainsi, lorsqu'on enlève l'ensemble les traces portées par les fils en relief (grâce à la transformée de Fourier des fils de chaîne), on ne modifie quasiment pas l'image. Et c'est l'inverse pour l'autre face.

6- Formation de l'image par « rayonnement »

C'est la thèse la plus « à la mode », encore aujourd'hui, car elle cherche à rendre compte à la fois du caractère « photographique » de l'image (négativité, projection orthogonale, absence d'images latérales), et de son caractère prétendument « superficiel ». Certains veulent rendre compte en plus de la disparition du corps, du rajeunissement du drap, du séisme qui accompagna la mise

au tombeau, voire du « flash » de la Résurrection. Les mécanismes étudiés sont donc très divers.

- Le Père Rinaudo suppose une source naturelle de rayonnement, provenant du corps lui-même du supplicié: la désintégration du deutérium fournit d'une part les protons qui vont colorer (superficiellement) le drap, et d'autre part les neutrons nécessaires à la production du radiocarbonate qui va le « rajeunir ». Pour que le tombeau ne soit pas détruit, il fait appel à la théorie quantique (des « particules virtuelles »).

- Le Dr Gus Accetta, lui aussi, pense à une source naturelle de rayonnement provenant du corps. Il s'est donc injecté, par voie veineuse, des particules ionisantes qui vont « imager » son corps sur une laque sensible, à l'instar d'une scintigraphie. Résultats intéressants, mais différents de l'image du Linceul.

- Plusieurs expérimentateurs supposent qu'un violent séisme a pu créer (par piézo-électricité) un champ électrostatique puissant autour du corps. Sa décharge sur le Linceul aurait imprimé l'image (brûlure superficielle des fils). Parmi eux, il faut citer :

- + l'expert Judica Cordiglia qui a montré (en 1984, à Bari) des images saisissantes de réalisme, avec un champ électrique de 90 000 volts. Il poursuit ses recherches ;

- + Mme de Liso (cf. symposium de Paris, en 2002²⁴), qui pense que la présence de radon (particules alpha), abondant dans le sous-sol, permet l'impression d'images, sans avoir recours à des champs aussi puissants. Ses résultats expérimentaux nécessiteraient l'expertise d'un physicien ;

- + les professeurs Lattarullo et Fanti (cf. congrès de Dallas, en 2005), qui étudient la formation d'images par « effet Corona » (plasma froid généré par un champ électrique élevé mais de puissance faible). Le roussissement des fibres de lin obtenu a l'apparence de celui du Linceul.

²⁴ cf. MNTV n° 26.

-D'autres physiciens cherchent à reproduire l'ensemble des propriétés de l'image qu'ils observent à l'aide de radiations électro-magnétiques d'origines diverses (VIS, UV, X, Laser...). Citons parmi eux les Docteurs Moran, Jackson, et Wanger, dont les thèses ont été évoquées également au congrès de Dallas, en 2005. La plus extraordinaire (au sens strict) est celle de John Jackson, qui suppose que le drap, pesant, a chu à travers le corps dématérialisé recevant un rayonnement UV du vide (les « vacuum UV rays » sont de très faible énergie).

Le point commun de toutes ces interprétations disparates, c'est d'ignorer la simple imprégnation du tissu par les produits (corporels) du supplice.

7- Améliorations de la connaissance de l'image et de son report sur le tissu

- Continuité de l'image : le mathématicien Mario Latendresse (canadien) a repris les travaux récents de Fanti et Marinelli sur la modélisation des distances drap-corps du crucifié; il a montré (à Dallas, en 2005) que le Linceul, posé naturellement sur le Corps, pouvait rendre compte raisonnablement des caractéristiques de l'image frontale, sans qu'apparaissent les déformations que l'on pourrait craindre, venant d'une projection non parfaitement orthogonale. Le sang des cheveux ne provient donc pas des joues (lesquelles vont apparaître plus clairement grâce à des traitements adaptés - cf. ci après). Cette conclusion confirme les observations précédentes : il n'y a donc qu'une seule image, plus sanglante près des blessures ayant saigné, chargée de colloïdes en laque desséchée sur les parties saillantes, et de films plus ténus en regard des parties dont la distance au tissu n'excède pas 20-30 mm. L'ensemble correspond au report (topologiquement fidèle) des sérosités organiques, au fur et à mesure qu'elles imbibèrent le Linceul. Il ne peut donc pas y avoir d'image sous les taches de sang, ni de « double image » ! Nous ne développerons pas ici les observations concernant les sangs ante-mortem et post-mortem, ni l'humidification nécessaire pour décalquer les premiers.

- Purification de l'image : il est patent que le Visage, en particulier, est défiguré par des bandes verticales (alternativement sombres et claires), dont les bords, parfaitement linéaires, suivent les fils [elles furent supposées porteuses de lettres, selon Ugolotti (1979) et Marion (1995)]. L'examen minutieux, en réflexion et en transparence, montre qu'elles correspondent à des groupes de fils de chaîne indépendants de l'image. Ils correspondent sûrement à des écheveaux de fils blanchis séparément. Ce phénomène peut être observé aussi horizontalement (trame), encore que, là, l'effet de tassement du peigne vient le compliquer. Le tissu n'aurait donc pas été blanchi après tissage.

Par des traitements numériques adaptés, les ingénieurs français Castex, de Bazelaire, et Doumax, ont réussi à « égaliser » la teinte de base de tous les fils. L'image dont ils sont porteurs apparaît alors purifiée de tous les parasites déformants, et c'est un Visage plus régulier, moins sévère et plus conventionnel que l'on peut contempler (fig. 7).

Comme ces traitements laissent l'image intacte, le dépôt de celle-ci n'aurait pas altéré la composition de surface du fil, ce qui irait dans le sens d'une couleur déposée, ajoutée à celle du fil (modèle additif de la gaine, signalé plus haut).

Beaucoup d'autres travaux passionnants sont en passe d'aboutir, et pourront faire l'objet de publications ultérieures.

8- Conclusions

Comme on l'a vu ci-dessus, les études scientifiques sur le Linceul de Turin ne sont pas près de se terminer. Les images qu'il porte sont naturelles et infiniment complexes, comme est naturel et infalsifiable un lys des champs. Elles doivent être préservées de tout traitement « invasif », et, bien sûr, de tout prélèvement destructif.

Marcel Alonso

(Les figures illustrant l'article sont reproduites en pages centrales du numéro. MNTV s'excuse pour le positionnement trop approximatif des références aux images)

UNE EXPOSITION À JÉRUSALEM

Quelle joie d'apprendre cette nouvelle ! Une grande exposition sur le Saint Suaire a été installée, à la fin du printemps 2006, à l'*Institut Pontifical Notre Dame* de Jérusalem, lequel est situé tout près de la porte de Jaffa, à l'extérieur des remparts de la vieille ville, donc à quelques centaines de mètres du Saint Sépulcre. Cet institut, dirigé par le Père Guerra, légionnaire du Christ (mouvement « Regnum Christi »), occupe les vastes locaux d'un ancien couvent assomptionniste, créé en 1904 et devenu Institut Pontifical par un décret du pape J.P.II en décembre 1978. Il peut accueillir de nombreux pèlerins et dispose d'une grande église et d'une salle de conférences d'environ 500 places.

C'est à l'occasion du colloque organisé à Nice par le CIELT¹, en mai 2006², pour fêter le cinq centième anniversaire de la création de la *Messe du Saint Suaire* (fixée au 4 mai par le pape Jules II en 1506), que deux membres de MNTV (Aldo Guerreschi et Jean-Paul Barth) ont rencontré l'assistante du Père Guerra, Madame Martine Ferré, venue tout spécialement de Jérusalem pour cet événement. Celle-ci leur a fait part de son souhait d'utiliser au mieux les locaux disponibles à l'Institut, en y installant notamment une exposition permanente sur le Linceul de Turin. Elle disposait déjà, pour cela, de deux « pièces » majeures : une reproduction en grandeur nature (Couverture, page 4) du Linceul (4,40 m x 1,10 m) ; et une magnifique sculpture du Christ gisant au tombeau, due au sculpteur Mattei (de Bologne) ; cette œuvre, également en grandeur nature, et permettant de voir la totalité du corps du supplicié, y compris les traces de flagellation sur le dos, a été réalisée directement à partir du Saint Suaire.

Madame Ferré n'ayant pas d'autres éléments pour constituer son exposition, les deux membres de MNTV cités plus haut se sont efforcés de répondre à ses demandes, en lui fournissant, rapidement et généreusement, les compléments indispensables, tels qu'on peut les voir dans nos autres expositions (notamment à Lourdes) : deux grandes photos des négatifs de l'« Homme debout », une cinquantaine de

¹ Centre International d'Etudes sur le Linceul de Turin.

² Une messe pontificale a été célébrée à cette occasion, le 30 avril, par Mgr. Sankalé, évêque de Nice.

tableaux et de textes associés, et un moulage du relief du Visage, réalisé à partir d'un moule réalisé par Paul Gastineau (cf. article dans le présent bulletin). Jean-Paul Barth a fourni également des reproductions du flagrum romain, de la couronne d'épines, et des trois clous de la crucifixion, ainsi que les quinze posters réalisés dans un passé relativement récent par Antoine Legrand (avec des textes traduits en cinq langues, dont le russe). Aldo Guerreschi a également donné des reproductions des images en relief qu'il a obtenues par superposition et décalage de calques des négatifs³.

Tous ces éléments ont permis de réaliser une magnifique exposition qui a été inaugurée, le 22 juillet 2006, par Mgr. Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, en présence du nonce apostolique, Mgr Antonio Veglio, et de toutes les autorités religieuses présentes à Jérusalem (Planche centrale p. IV). Avinoam Danin, éminent botaniste, était également présent : c'est lui qui, avec le palynologue Uri Baruch, son collègue du département « *Evolution systématique et Ecologie* » de l'Université hébraïque de Jérusalem, a ré-analysé, à la fin des années 1990, les prélèvements effectués sur le Linceul par le botaniste et criminologue Max Frei ; après trois années d'études, ils ont retrouvé les mêmes pollens que ce dernier, en particulier le *gundelia tournefortii*, qui semble avoir constitué la couronne d'épines.

Selon les dernières informations, cette belle exposition, permanente et qui a pour titre « *Qui est l'Homme du Suaire ?* » a déjà reçu beaucoup de visiteurs, de toutes les confessions religieuses, notamment de nombreux juifs.

Texte réalisé à partir des notes de Jean-Paul Barth

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Pontifical Institute Notre Dame of Jerusalem Center

Paratroopers Road #3, P.O. Box 20531 - Jerusalem 91204

Site Internet : www.notredamecenter.org

Email : info@notredame.org

³ cf. MNTV n° 24.

LA CRUCIFIXION SUR L'« ARBOR INFELIX » LE PIRE DES SUPPLICES

par le docteur Jacques Jaume

Lors du IV^e Symposium International organisé à Paris par le CIELT¹, en avril 2002, le docteur Jacques Jaume, algologue², avait montré comment l'enclouage dans les poignets pouvait entraîner un déplacement de la douleur vers le centre de la main, comme le ressentent les personnes stigmatisées³. Poursuivant ses recherches anatomiques et historiques, il montre ici comment la crucifixion était considérée par les Romains comme « le supplice le plus cruel et le plus infamant qu'on infligeait aux esclaves ». Il présentera, lors de la prochaine Assemblée Générale de notre association, le 22 mars 2007 à Paris, ses nouvelles hypothèses sur « la corrélation entre le Linceul de Turin et les zones anatomiques d'enclouage lors d'une crucifixion ».

L'empreinte existant sur le linceul de Turin nous révèle un homme supplicié. Cet homme a été flagellé d'une manière particulière, puis crucifié. C'est une évidence pour tous, et connue de tous. C'est une réalité objective.

Ce qui l'est moins, c'est le paradoxe que présente cet homme à nos yeux d'hommes modernes. Cet homme est mort après avoir subi deux supplices terrifiants (je n'évoque pas le couronnement d'épines, ni les multiples contusions qui ont pu être constatées, et qui semblent peu de choses à côté des clous de la croix) ; et il a laissé son empreinte, avec les stigmates de ses souffrances, que nous pouvons contempler, nous, hommes du XXI^e siècle, siècle dans lequel nous ne pouvons supporter la moindre contrariété.

¹ Centre International d'Etudes sur le Linceul de Turin.

² spécialiste de l'évaluation et du traitement de la douleur.

³ cf. MNTV n° 26 p. 30.

"Prenant la condition d'esclave"

C'est un des grands mystères de ce linge, qui en contient bien d'autres. Ce qui est admirable, c'est que l'empreinte sur le linge expose aux yeux de tous que cet homme, qui a terriblement souffert, est mort d'une manière terrifiante, comme s'il avait voulu s'exposer lui-même à un abandon total. C'est ce fait qui m'a toujours frappé, en tant que médecin s'intéressant à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur. Alors que j'essaie, bien souvent vainement, de répondre aux plaintes de mes patients, lui semble ne s'être jamais plaint, avoir tout accepté et même avoir participé à ses supplices, pour se présenter à nous dans une humilité renversante. Abandon discordant avec le mystère de l'empreinte et, par conséquent, le mystère d'un pouvoir immense, inaccessible, ayant « engendré » cette empreinte.

Cette image montre un abaissement complet de la part de cet homme. Ne serait-ce pas un signe vivant de la *kénose* dont nous parle saint Paul (Ph. 2, 6-7), si on rapproche cet homme du Christ ? *« Lui, de condition divine, ne retient pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant la condition d'esclave et devenant semblable aux hommes. S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix. »* C'est un acte incongru aux yeux des hommes qu'une divinité se dépouille ainsi. *Kénose* vient du grec *kenosis* qui est tiré de *kenos*, vide, dépouillé⁴. C'est un terme technique du langage théologique, venant donc de « dépouillement ». Pour les chrétiens, Dieu devient homme, mais, même dans sa condition d'homme, il se dépouille pour devenir le plus humble des hommes. Il faut retenir chez saint Paul le mot « esclave » à côté du mot « dépouillement » dans la traduction du Nouveau Testament que j'utilise⁵.

J'ai toujours trouvé curieux que, dans les Evangiles, ne soit presque jamais évoqué le terme « esclave ». Bien évidemment, on parle de « serviteur », qui peut être pris au sens d'esclave, mais le mot « esclave » n'est que très peu utilisé, alors que Paul l'utilise. Les traducteurs font donc une différence⁶. Les théologiens chrétiens, bien évidemment, l'opposent au titre de « seigneur » et pensent aux

⁴ cf. *L'encyclopédie catholique pour tous* - Ed. Droguet et Ardant/Fayard.

⁵ Le Nouveau Testament de la *Bible de Jérusalem* - Ed. du Cerf.

⁶ A noter cependant que le mot « serviteur » est exprimé en grec par « *diaconos* » (d'où le mot « *diacre* »), tandis que le mot « esclave » est exprimé souvent par « *doulos* » (d'où le mot « *douleur* » et l'idée de la nécessité de s'en affranchir). Nota MNTV.

serviteurs d'Israël. Paul reprend ce mot, en évoquant le statut vrai des esclaves (Col. 3-22) : « *Esclaves, obéissez en tout à vos maîtres d'ici bas, non d'une obéissance toute extérieure qui cherche à plaire aux hommes, mais en simplicité de cœur, dans la crainte du Maître* ».

Paul prend en compte la condition d'esclave comme normale, car il est un homme de l'Antiquité, où l'esclavage est tout à fait la norme. L'homme qui a laissé sa trace sur le Linceul de Turin a été considéré comme un esclave par ses juges et ceux qui voulaient le condamner. Nous n'avons pas assez à l'esprit la dichotomie sociale qui existait au premier siècle de notre ère dans la société romaine. L'Empire et la société qu'il dirigeait avaient une énergie dont nous n'avons pas idée actuellement, ne connaissant que l'énergie maîtrisée par notre technique et notre technologie. Cette énergie, c'était l'esclavage.

P.A. Brunt⁷ pense que le nombre d'esclaves était de trois millions sur une population de 7,5 millions (sur l'ensemble du monde romain, y compris la population cisalpine), soit 50%. J.C. Dumont⁸ évoque un chiffre de 32% à 50%.

Toute la société était basée sur l'esclavage. Pour nous, cette curiosité a pris des formes, des dimensions très différentes tout au long de l'histoire de Rome, et suivant les contrées et les époques dans l'Antiquité. Ce qui est certain, c'est que l'esclave était considéré uniquement comme du matériel, dans la majorité des cas. Il était utilisé comme source d'énergie et comme machine. Les maîtres devaient dompter et tenir cette énergie pour éviter, comme il y en a eu, les révoltes et même les guerres serviles, la plus connue étant celle de Spartacus et de Criscus où 6000 esclaves furent crucifiés sur la Via Appia (73 - 70 av. J.C.). Il y en a eu bien d'autres, comme la révolte de Sicile (135 - 132 av. J.C.).

Dans la traduction des Evangiles que j'ai utilisée, on ne retrouve qu'à deux reprises le mot « esclave » : en Luc 7-2, « *Or, un centurion avait, malade et sur le point de mourir, un esclave qui lui était cher* » ; et en Jean 8 - 33,34, « *Ils lui répondirent : « Nous sommes la descendance d'Abraham et jamais nous n'avons été esclaves de personne. Comment peux-tu dire : vous deviendrez libres ? » Jésus leur répondit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque commet le péché est*

⁷ cf. P.A. Brunt, *Italian Manpower*, Oxford, 1971, page 287.

⁸ cf. J.C. Dumont, *Servius*, PUF, Paris, 1994, page 136. Voir également le site Internet : <http://users.skynet.be/remacle2/corsi/corsi9.htm>

esclave. Or, l'esclave ne demeure pas à jamais dans la maison, le fils y demeure à jamais. »

Le mot « esclave » est bien évidemment cité plus souvent dans les Actes des Apôtres et l'Apocalypse⁹.

Un supplice d'esclave : la flagellation à mort avec le "flagrum".

L'esclave ne devait pas se révolter, il devait être maîtrisé ; pour cela, les esclaves pouvaient recevoir des peines juridiques qui leur étaient propres et qui les soumettaient d'une main de fer. La flagellation avec le *flagrum* en était une, elle n'était infligée qu'aux esclaves. Les Romains, suivant les classes sociales, appliquaient des flagellations particulières. Toute condamnation, crémation, décapitation, était précédée d'une flagellation. La crucifixion était aussi précédée d'une flagellation, mais avec des fouets plus classiques, pourrions-nous dire, que le *flagrum*. La flagellation par *flagrum* était une flagellation à mort, et cela ne pouvait pas être autrement, vu les dégâts que produisait ce fouet romain particulier, fait d'un manche court d'où partent des lanières ou des chaînettes qui supportent à leur extrémité des billes de métal le plus souvent (il pouvait y avoir, pour certains, des os de mouton). Ce fouet ne cinglait pas comme un fouet normal, il utilisait une dynamique qui rapproche ces billes de métal de projectiles. Il utilisait le même effet que le fléau d'arme. Le résultat de cette flagellation est un ensemble de nombreuses fractures osseuses, de délabrements musculaires, cutanés, tissulaires et de certains organes, ensemble qui ne peut que faire mourir le sujet. La flagellation par le *flagrum* était une peine de mort par flagellation, réservée aux esclaves.

Le Linceul de Turin nous montre donc un homme qui a été considéré comme un esclave, au sens le plus péjoratif du terme, qui a été fouetté par un *flagrum* après une condamnation réservée à un esclave, pour qu'il meure sous les coups de deux *flagrums* utilisés pour le punir. Chose curieuse, il n'en est pas mort. Toute l'étude physiopathologique de cette flagellation montre qu'il aurait dû en mourir, et qu'on aurait dû le laisser là pour qu'il en meure. Cette flagellation avec la survie de l'homme est donc un mystère. Nous connaissons des flagellations par *flagrum* non mortelles directement, mais, vu les traumatismes subis, les suppliciés devaient rester invalides ou devaient mourir plus tard. L'image de la flagellation par un *flagrum*, et la condition que vivait le

⁹ d'après *La table pastorale de la Bible - Index signalétique et analogique* - G. Passelecq - F. Poswick - Ed. P. Lethielleux - 1994)

patient sont terribles ; et même Mel Gibson¹⁰ demeure presque loin de la réalité (mise à part une surabondance de sang), loin de ce que pouvait être ce spectacle, réalisé exprès pour maîtriser l'énergie indispensable à la survie de la société, l'esclavage. L'homme flagellé par le *flagrum* était véritablement déchiqueté, parfois même on continuait à le fouetter après sa mort pour avilir et dégrader au maximum son cadavre.

La suspension à "l'arbre stérile" : une malédiction

Cet homme, celui qui a laissé son empreinte sur le Linceul de Turin, en plus d'avoir été considéré comme un esclave fautif - la pire des situations dans l'Antiquité - et d'avoir enduré une condamnation à mort par *flagrum*, a survécu et a dû subir le pire des supplices pour les gens de l'Empire, celui de la suspension à l'arbre stérile (*arbor infelix*), le *servile supplicium* ou supplice des esclaves. *Arbor infelix* = « arbre sinistre, dont les fruits étaient consacrés aux dieux infernaux, ou stérile et condamné par la religion, où l'on pendait les condamnés »¹¹.

Dans son *Second Discours contre Verrès*, Cicéron parle du « supplice le plus cruel et le plus infamant qu'on inflige aux esclaves » (*servis tutis extremum summumque supplicium*). Dans les *Sententiae* (compilation des œuvres de Julius Paulus - 300 ap.J.C.), la croix (*crux*) est placée en tête des trois *summa supplicia*, les trois supplices terrifiants les plus importants. La crucifixion était en tête, suivie, par ordre décroissant, par la crémation (*crematio*) et la décapitation (*decollatio*). La décapitation pouvait être remplacée par la condamnation aux bêtes (*damnatio ad bestias*). Les *Sententiae* nous indiquent certains crimes punis par la crucifixion : la désertion, la trahison d'un secret d'état (crime de lèse-majesté), l'incitation à la révolte, le meurtre, la prédiction sur la prospérité des gouvernements, l'impiété nocturne, la magie...

La crucifixion, sous le Haut-Empire, était utilisée pour les basses classes (*humiliores*) et les esclaves. Nous résumons, si je puis dire, la crucifixion à la souffrance physique qu'elle nous inspire, aux douleurs qu'elle induit. Mais le fait de brûler vif ou d'être déchiré et mangé vivant par des fauves est-il moins douloureux ? On peut se le demander.

¹⁰ auteur du film « *La Passion du Christ* », paru en France au printemps 2004.

¹¹ définition donnée dans le *Dictionnaire latin - français* - Gaffiot, édition Hachette 2001.

Les romains trouvaient la crucifixion horrible et surtout dégoûtante, répugnante, malsaine. Ces sentiments profonds de révolusion expliquent le peu de documents, d'inscriptions, d'iconographies de la crucifixion. C'était une chose qu'il fallait oublier, mais qui existait et qui, dans certains cas, était un véritable spectacle. On ne parlait pas de cette chose, à l'exemple de l'œuvre de César qui, bien qu'il ait crucifié, ne mentionne jamais le terme de *crux* ou de *patibulum*. Les auteurs avaient peur d'en parler, comme si la crucifixion portait malheur dans le simple fait de l'évoquer. Il existe des textes de certains auteurs qui l'invoquent, par exemple Horace en parle dans ses *Satires* et dans ses *Épîtres*, mais les écrits sont très rares ou utilisés à des fins de propagande, par exemple contre certains peuples crucifiant les Romains.

Est-ce donc la cruauté et la souffrance qu'elle véhiculait, ou bien autre chose de plus terrifiant encore, qui faisait qu'on n'évoquait pas la crucifixion ?

Un supplice archaïque, à connotation religieuse, pour sauver l'équilibre de la Cité

Il existait, dans la Rome ancienne, une peine de mort que l'on pouvait qualifier d'archaïque, qui, au contraire de la crucifixion du premier siècle de notre ère, s'appliquait aux esclaves, aux étrangers (*perigrini*), mais aussi aux Romains pour les crimes graves et de lèse-majesté. Cette peine de mort était la suspension sur l'arbre stérile : *arbori infelici suspendere*. Une loi de Romulus préconisait que les traîtres à Rome devaient mourir en étant sacrifiés aux dieux des enfers. C'était un véritable sacrifice administratif à la divinité infernale des enfers, comme pour sauver la cité. Posidonius nous dit que les Celtes réalisaient des sacrifices humains, en crucifiant des hommes pour les offrir à leurs dieux. Les criminels étaient sacrifiés de la sorte. Cette notion de sacrifice, de créer une mort sanglante où le sang se répand pour offrir le moment de la mort aux dieux, comme si par la mort de l'être sacrifié, par l'écoulement de son sang, on faisait s'entrouvrir un espace de communication, nous fait penser que l'enclouage, acte sanglant, était le plus répandu pour la crucifixion. Il y a, dans l'enclouage, le sang qui doit être là dans tout sacrifice et dans le côté définitif de l'acte, puisque, dans l'Antiquité, un homme encloué était certain de mourir même s'il était décloué, et cela à cause des infections incontournables. La fracture des jambes pour accélérer la mort, le

crurifragium, avec recherche d'hémorragie, pouvait compléter l'acte sacrificiel par un épanchement de sang important.

C'est à partir du III^e - II^e s. av. J.C. que l'on a comparé la « suspension sur l'arbre stérile » à la crucifixion (rappelons que la crucifixion était au I^{er} siècle le châtiment du crime de lèse majesté, c'est-à-dire de la trahison envers Rome). La crucifixion pour tout individu vivant dans l'Empire était la plus atroce des exécutions capitales ; en plus de son caractère physiologique et politique, elle avait un caractère religieux très marqué. Comme pour l'esclavage, nous ne percevons pas l'ambiance religieuse qui baignait toute la société romaine. L'Empire du premier siècle de notre ère était un empire religieux ; tout acte y avait une connotation politico-religieuse qui lui était liée. Il existait des cultes officiels administratifs auxquels on devait participer, c'est d'ailleurs pourquoi on reprocha plus tard aux chrétiens de ne pas participer à ces cultes, et on les persécuta pour cela. Il existait aussi des cultes familiaux, des cultes à mystère... Il était possible d'avoir plusieurs religions, tout était baigné de religiosité. Le foisonnement des cultes à mystère, des sectes orientales au début de l'ère chrétienne, en est la preuve. A l'intérieur de ces cultes, les différences sociales entre hommes libres et esclaves pouvaient disparaître. Par exemple dans le culte à mystère de Mithra, hommes libres et esclaves se réunissaient pour leurs rites dans un *mithraeum* ; on y était frères avec une parfaite égalité, et des esclaves pouvaient initier des hommes libres.

Des âmes condamnées à errer sans repos

L'*arbori infelici suspendere* était un véritable sacrifice humain, au profit de l'équilibre de la cité ; ce sacrifice était offert aux dieux des enfers, au Zeus des enfers. Donc, toute la malédiction qui pouvait exister tombait sur le condamné, qui devenait animal de sacrifice (hostie), d'un sacrifice que l'on pourrait qualifier de « négatif » pour lui, mais qui, par la malédiction qui le frappait, rééquilibrait la possible malédiction induite dans la société par son acte condamné. Il n'était plus que malédiction. C'est cet effroi d'une malédiction religieuse, spirituelle... qui horrifiait les Romains au sujet de la crucifixion, et qui faisait que la croix était le pire des supplices, car en plus de souffrir, d'y perdre son corps, on y perdait son âme et surtout son au-delà, ce qui était fondamental pour eux, hommes libres, étrangers ou esclaves de cette époque.

Au premier siècle après Jésus Christ, période de paix relative, on utilisait la crucifixion pour protéger la population vis-à-vis de ses

esclaves, des criminels dangereux et des traîtres, en les maudissant. La crucifixion prit en plus le caractère du rejet de ces suppliciés. Elle devint donc une abomination pour les hommes et les femmes vivant dans l'Empire. La crucifixion devint au premier siècle un mélange détonnant d'horreur, de malédiction, de magie, de superstition. Elle pouvait représenter ce que nous voyons dans nos démons ou notre diable. Les crucifiés étaient des criminels abjects, des esclaves rebelles, des hommes asociaux ayant été violents, des traîtres... Ces hommes étaient condamnés à la croix, donc à mort, mais aussi, par la croix, à l'interdiction d'un au-delà.

Il y avait, à l'époque, un intérêt tout particulier pour les âmes des gens morts prématurément (*aôroî*) ou de mort violente (*bi(ai)othanotoî*). Les crucifiés remplissaient ces deux cas, ils mouraient prématurément et de mort violente en étant condamnés, sacrifiés aux enfers. On pensait que leur âme ne trouvait jamais de repos, qu'elle errait. Ils devenaient, après la mort sur la croix, de véritables fantômes qui apportaient la malédiction. De plus, la plupart du temps, les crucifiés ne bénéficiaient pas de sépulture. On les laissait pourrir sur leur croix, dévorés par les chiens errants, les oiseaux ou d'autres bêtes sauvages. On crucifiait les nouveaux condamnés à côté de cadavres anciens en décomposition. Les lieux de l'exécution se situaient à l'extérieur de la cité, en général près d'une voie de communication importante (il y avait des crucifixions sur les routes, quand il y avait de nombreuses condamnations), pour que les croix soient vues de tous. Il y avait donc une mise en scène des crucifixions, pour que la propagande « prophylactique » intéresse les criminels et les esclaves, et qu'elle porte largement ses fruits. La présence des cadavres restés cloués au bois démontrait d'une manière macabre, par ces tableaux, l'impact qu'on voulait créer. Les lieux de crucifixion devenaient maudits et entraînaient la terreur, et on le comprend. Le fait pour un homme de l'Antiquité de ne pas avoir de sépulture, de rite d'ensevelissement, d'hommage ou de crémation était une chose terrible. La vie d'ici bas n'était supportable que dans l'espoir de la vie de l'au-delà. Dans son *Philopseudes*, Lucien nous dit¹² « qu'on voit seulement en ville errer les âmes de ceux qui sont morts d'une manière violente : par exemple, si un homme s'est pendu, s'il a eu la tête tranchée, s'il a été crucifié, ... ».

¹² cf. chapitre 29 du *Philopseudes*, à comparer avec *Cataplus*, 5.ss.

C'est aussi pour cela que les chrétiens persécutés étaient condamnés aux bêtes, pour leur interdire leur paradis, c'était là une condamnation religieuse les punissant de leur éternité radieuse.

La crucifixion condamnait les sujets à n'être plus rien, à perdre leur devenir dans le paradis des dieux, à devenir une âme errante ce qui, pour ces gens, était la pire des choses, car ils étaient habitués à une vie beaucoup plus violente que nous, avec des maladies faisant des ravages, des guerres ou d'autres violences. Un esclave avait une durée de vie de vingt ans. Le seul point de sublimation de cette vie dure et difficile était une croyance absolue en un au-delà dans la félicité, que détruisait complètement la crucifixion.

La crucifixion était imbibée de magie, de contact malsain avec les morts qui rodaient, devenant des fantômes maléfiques et malfaisants. Les sorcières allaient chercher le sang sur les *stipes* des crucifiés, pour leurs ouvrages. Les clous des crucifiés avaient des pouvoirs magiques contre certaines maladies, comme l'épilepsie (Wilson) ; on les conservait comme amulettes. Des morceaux de bois de croix avaient le même rôle, jusqu'à certains restes des crucifiés, dont leur sang. Dans le *Martyre de Pionius*, on attaque le Christ qui avait fini comme *biothanês* = criminel. Il aurait, avec les chrétiens, pratiqué la nécromancie. Le Christ était comparé à un *nekydémon* : un séducteur démoniaque. Le chrétien qui adorait un Dieu crucifié était un allié avec les esprits des morts et les démons. Les termes rattachés à la crucifixion, comme *patibulum*, devenaient des injures avec une notion de malédiction.

Un crucifié libre...et consentant

C'est à cette horreur et à cette malédiction terrifiante que l'on a condamné l'homme du Linceul, alors qu'il était en train de mourir de sa flagellation par un *flagrum*. Après que deux hommes l'aient violemment frappé pour le tuer, on lui a laissé la vie ou du moins on l'a laissé mourir. On l'a considéré comme un esclave fautif, ce qui était terrible pour l'époque. En plus de ce châtiment et de cette humiliation, surtout s'il n'avait rien fait, on l'a forcé, alors qu'il agonisait, à porter son *patibulum* pour le clouer à la croix. Au lieu de se laisser mourir des terribles blessures de sa flagellation, au lieu de laisser s'écouler sa vie et d'abréger ses souffrances et ses douleurs, lui a choisi - et l'empreinte nous le montre sans aucune controverse possible - de se relever. Il a choisi de retarder sa mort et de prolonger ses souffrances. Il s'est relevé, il a porté son *patibulum*, le Linceul nous le montre. Alors qu'il

pouvait se laisser mourir, il a choisi d'être insulté, de porter son *titulus* à travers les ruelles antiques, où on s'est moqué de son apparence de « déchiqueté ». Il a choisi de participer au portement de son *patibulum*, et, arrivé au *stipes* on l'y a cloué, le maudissant. Au lieu de s'abandonner à sa mort après sa flagellation, il a choisi de marcher vers un autre supplice, le pire, le plus infamant, où il a participé à sa déchéance et à sa malédiction. On l'a suspendu à l'« arbre stérile », en insistant sur le fait qu'il était un esclave rebelle. On l'a sacrifié au dieu des enfers, le privant de toute sa religiosité et de toute sa spiritualité, on l'a condamné à errer parmi les âmes perdues, devenant, aux yeux des Romains qui l'avaient crucifié, un fantôme maudit. On lui a imposé une malédiction terrifiante. Tout nous indique que, surmontant son agonie, il a fait l'effort d'affronter cette déchéance et cette malédiction en marchant, en tombant, en portant son *patibulum*, car l'étude de l'empreinte nous montre qu'il a subi tout cela ; il a lui-même participé à son sacrifice au dieu maléfique. Ne se rebellant pas, bien au contraire, participant jusqu'au bout, c'est pour cela qu'on a pu lui clouer les deux pieds ensemble.

Un autre condamné aurait pu se débattre ou simplement bouger, pour échapper à l'étouffement ; les bourreaux auraient alors eu beaucoup de mal à clouer ses deux pieds ensemble¹³. Lui s'est exposé à ce sacrifice païen, pour que son sang se répande et soit offert au dieu des enfers et qu'il soit maudit à jamais.

L'enclouage des deux pieds, pour le médecin que je suis, est un signe de la passivité et de l'abandon du supplicié, car, pour clouer de la sorte deux pieds avec un seul clou passant par les deux espaces de Mérat, le supplicié devait rester pendu aux clous de ses deux membres supérieurs sans bouger, clous supportant tout le poids de son corps qui commençait à suffoquer. C'est un signe fondamental de la participation de l'homme du Linceul à son supplice, au sacrifice en tant que victime, à ce sacrifice païen au dieu des enfers.

En étudiant de près les possibilités d'enclouage physiologique de la crucifixion, on peut penser que celle de l'homme du Linceul est une crucifixion rarement exécutée, sinon unique. En plus d'accepter et de participer à son sacrifice, à sa malédiction, nu devant tous, se privant aux yeux des romains de son devenir post-mortem, ne l'oublions pas, il

¹³ cf. « Les zones anatomiques d'enclouage lors d'une crucifixion, corrélation avec le Linceul de Turin » - Article à paraître dans le bulletin n° 36, suite à la conférence du docteur Jaume à Paris, le 22 mars 2007.

a agonisé suite à sa flagellation. Mort, humilié, sacrifié, devant errer à jamais sans trouver de paix dans son paradis, il a été frappé au côté pour que son sang se répande, concluant le sacrifice où le sang abreuve la soif du dieu des enfers des romains.

Un corps enseveli dignement

Ce sacrifice ne s'est pas arrêté là ; un autre mystère, parmi tant d'autres, se trouve dans l'empreinte elle-même du Linceul. Nous savons que, le plus souvent, les crucifiés pourrissaient sur leur bois. Là, au contraire, le corps a été enseveli et a subi les hommages mortuaires. C'est un paradoxe qui nous frappe. Comment cet esclave rebelle, puni par le *flagrum* jusqu'à commencer son agonie, et qui, en plus de ce supplice d'esclave, a été crucifié pour être maudit à tout jamais, comment cet homme, qui devait être le pire des criminels, des esclaves criminels, a-t-il été rendu aux siens qui ont pris soin de lui ? Déjà, par ce mystère, cet homme, qui a participé à son sacrifice de malédiction, renverse la situation. Il est impensable, vu ce que l'on a dit et décrit ci-dessus, qu'on rende aux siens un tel individu, un tel criminel. Qui était-il ? Que s'est-il passé ? Par quel pouvoir, ce retournement de situation si extraordinaire ?

"Mort, où est ta victoire ?"

Et quel est le message de cette empreinte, qui le montre dans sa plus complète déchéance, dans son plus complet dépouillement, montrant les signes des pires condamnations qu'un esclave de l'Antiquité, qu'un criminel pouvait vivre dans son corps, dans son âme, dans sa perspective d'au-delà ? Son existence n'aime pas la victoire sur les démons de l'Antiquité, les *Nekydémons*. Cette kénose absolue, exposée à tous, n'est-elle pas une victoire ? Ce sont ces paradoxes qui taraudent le chercheur. Alors que tout était malédiction et révolte, l'empreinte de ce crucifié rassure au lieu de terrifier, comme un abaissement qui grandit ; et cet abaissement qui grandit n'est-il pas le plus mystérieux des mystères du Linceul de Turin ?

Dr. Jacques Jaume

Montrer le Linceul : quelques idées pour réaliser une exposition.

Celui qui veut faire découvrir le linceul de Turin peut bénéficier des progrès de l'informatique qui permettent de réaliser une exposition personnalisée et adaptée au public. Il suffit de récupérer sur internet, images et écrits parmi les nombreux sites web. MNTV peut vous proposer des images grandeur nature du linceul (positif et négatif). Vous pouvez y ajouter des explications sous forme de posters. Vous trouverez sur internet l'exemple d'une série de 6 posters qui ont été réalisés pour une exposition à l'église St-Ferdinand des Ternes à Paris en Avril 2006 pendant et après la Semaine Sainte : <http://mtjbara.free.fr/0604linceul.html>. Vous pouvez soit recopier directement les 6 images jpg, soit demander à MNTV des fichiers ppt que vous pourrez modifier selon votre goût. Dans cette exposition nous n'avons pas essayé de convaincre le visiteur que ce linceul avait servi à ensevelir le corps du Christ. Nous avons préféré lui faire découvrir un document archéologique authentique: un drap de lin (poster 1) dont l'histoire commence avec certitude en 1357 et probablement beaucoup plus tôt (poster 2). Les posters 3 et 4 décrivent toutes les études scientifiques démontrant la valeur de ce document avec leurs certitudes et leurs doutes (certaines interprétations relevant plus de l'imaginaire que de la réalité). Nous avons aussi insisté sur l'influence qu'a eu ce document sur l'art sacré. Le poster 5 propose une lecture du linceul décrivant l'image d'un crucifié qui a subi les mêmes supplices que le Christ. L'exposition se termine par une méditation possible à partir des écrits des Papes sur l'image du crucifié de ce linceul ainsi qu'une invitation à la contemplation dans la spiritualité de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, co-patronne de la paroisse St Ferdinand (Poster 6). Le visiteur est enfin invité à inscrire ses impressions dans un livre d'or. En voici quelques extraits. « Que cette exposition est belle » (Anne 8 ans) ; « Le linceul conduit au Christ et à Dieu » ; « Oh Jésus merci de ce clin d'œil » (CDL).

Jacques BARA

À PROPOS DE LA TUNIQUE D'ARGENTEUIL

Annoncé depuis longtemps, un article de Serge Pitiot, conservateur du Patrimoine¹, est venu mettre un terme, « dans une totale neutralité » confessionnelle, à la récente période d'études de la Tunique d'Argenteuil². Cet article, paru en juillet 2006 dans la revue « Monumental » (*éditée par le Ministère de la Culture*), et qui évoque par ailleurs les autres travaux de restauration menés depuis 2002 pour remettre en valeur la basilique d'Argenteuil :

- retrace succinctement l'histoire connue ou supposée de la sainte Tunique, ainsi que le déroulement des expertises techniques conduites en 2003-2004 à l'initiative du sous-préfet d'Argenteuil ;

- évoque l'identité du tissu avec les fragments déposés à l'abbaye de Long-Pont lors de la Révolution³ ;

- précise que la datation par le C14 a indiqué d'une part une date probable de fabrication du tissu située **entre 530 et 650** pour le test fait par le CEA / Saclay à la demande du sous-préfet, et d'autre part une date probable située **entre 670 et 785** pour le test fait par le laboratoire « Archéolab » à l'initiative du généticien Gérard Lucotte (qui avait obtenu le reliquat des prélèvements).

Le résultat de cette deuxième datation n'était pas encore certifié lors du colloque d'Argenteuil du 12 novembre 2005 (cf. MNTV n° 33). Bien que la période trouvée soit semblable (et loin du I^{er} siècle), il paraît cependant curieux qu'il n'y ait aucun recouvrement entre ces deux « fourchettes » de datation, faites sur le même prélèvement.

Nota. Les actes du colloque d'Argenteuil, édités par F.X de Guibert, doivent paraître prochainement.

P. de Riedmatten

¹ chargé de l'Inspection des Monuments Historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la région Ile de France.

² voir l'analyse développée dans le bulletin MNTV n° 33.

³ cf. étude conduite par A. Marion, présentée au colloque d'Argenteuil, le 12 novembre 2005.

ARTICLES ANNONCÉS POUR LE PROCHAIN NUMÉRO

L'abondance de documents présentés dans ce numéro 35 ne nous a pas permis de publier deux études fournies par le Père Rinaudo et Mr Paul Gastineau.

Ils paraîtront dans le numéro 36 de juin 2007

La rédaction de MNTV les prie de bien vouloir excuser le report de leurs publications .

- Le Père Jean Baptiste RINAUDO nous présentera plusieurs de ses expériences récentes concernant, entre autres, l'envers du tissu du Linceul.

Trois belles illustrations en couleurs accompagneront son texte

- Mr Paul GASTINEAU expliquera comment il a pu, le premier au monde, réaliser un bas-relief du Visage du Linceul dès l'année 1974, en exploitant la trimensionnalité inscrite dans une photo du visage du Linceul.

Quatre illustrations aideront à comprendre le résultat exceptionnel obtenu par l'appareil qu'il inventa.

L'association Montre Nous Ton Visage a jadis présenté dans son exposition itinérante un bas-relief réalisé par Paul Gastineau en grandeur réelle du visage du Linceul. Des médailles furent également produites selon le procédé de Paul Gastineau. Il nous précisera comment aucune photo de visage humain ne permet la réalisation d'un tel bas-relief... sauf les photos du Linceul

COUVERTURE de ce numéro 35

Descente de croix du peintre Lubin BAUGIN, XVII, peintre français décédé à Paris en 1663,

Elle a récemment bénéficié d'une belle restauration. On peut l'admirer dans un bas-côté de la cathédrale de Luçon (Vendée).

Nous l'avons choisie car elle fait partie de ces descentes de croix sur lesquelles les peintres représentent le Linceul dans lequel Jésus va être déposé au tombeau par Joseph d'Arimathie, aidé de Nicodème et de l'apôtre Jean, sous le regard de Marie, mère de Jésus, et des saintes femmes.

EXPOSITIONS PROJÉTÉES **Année 2007**

Renseignements sur place

VILLE	LEU	PÉRIODE
LE DORAT (Vienne)	Collégiale	décembre 2006
Année 2007		
Lourdes	Sanctuaires	avr. 04--> permte
Bonne Combe (Aveyron)	Béatitudes	déc. 05--> permte
Jérusalem	Institut Pontifical ND	été 06--> permte
Cambrai	Paroisse St Gery	Carême 07
Bordeaux/Caudéran	Paroisse St Amand	9 au 16 mars
Deols (Chateauroux)	Paroisse St Etienne	sem. sainte 07
Paris (20°)	Paroisse ND de Lourdes	Carême 07
Sorgues	Paroisse	Carême 07
Abbaye de La Grasse (Au)	Chan. Rég. Mère de Dieu	Carême 07
Mazan (Vaucluse)	Mission vers jeunes	Carême 07
Clamart	Paroisse St Fr. de Salles	Carême 07
Aubazines (Brive)	Communauté"Verbe de Vi	juillet-août 2007
Ploërmel (Morbihan)	Abbaye de Timadeuc	été 2007

MONTRE-NOUS TON VISAGE
"Association selon la Loi de 1901"
215, rue de Vaugirard
75015 PARIS

Bulletin de virement.
(À détacher et joindre à votre chèque)

Date : _____

Montant total : **Euros**

J'invite MNTV à répartir ainsi le montant total ci-dessus:

1. ABONNEMENT à la revue : **Euros**
(Actuellement: 8,50 Euros pour un an d'abonnement vous permettant de recevoir deux numéros par la poste)

2. COTISATION à l'association: **Euros**
(Actuellement: 17 Euros, une année de cotisation couvrant les 12 mois qui suivent votre versement)

3. DON : **Euros**

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse actuelle: _____

Code postal : _____

VILLE : _____

Si vous avez changé d'adresse depuis votre précédent versement, reportez ci-dessous votre ancienne adresse:

Signature:

ABONNEMENTS & COTISATIONS

1) Bulletin de versement:

à renvoyer avec votre chèque.

Vous nous facilitez grandement la tâche si vous envoyez ce "bulletin de virement" avec votre chèque. Ceci nous permet de bien respecter l'exacte répartition de votre virement.

- Cependant, *vous pouvez vous dispenser* d'établir et d'envoyer un "bulletin de virement" si vous envoyez les sommes précises qui suivent:

- 8,50 Euros pour un "ré-abonnement" d'un an
- 17,00 Euros pour une "cotisation" d'un an,
- 25,50 Euros pour: "abonnement" + "cotisation".

- *L'abonnement* rembourse les frais d'établissement, d'impression et d'expédition de deux numéros du bulletin.

- *Sur l'étiquette-adresse figure votre situation d'abonné : soit "à jour": soit "terminé": soit "Pensez à vous réabonner". N'oubliez pas de la consulter.*

2) Votre "cotisation" nous aide beaucoup.

Merci d'adhérer à l'association MNTV.

- *La cotisation* vous fait participer à la vie de l'association. Vous êtes invité aux assemblées générales, vous rendez possibles ses initiatives (notamment les expositions, les déplacements de conférenciers, les démarches près du Gardien du Linceul pour demander certaines expériences nouvelles.). Actuellement il nous faut acheter une nouvelle série de tous les documents de l'exposition pour faire face aux nombreuses demandes.

3) Faites connaître le SITE internet de MNTV.

L'ANCIEN SITE (payant) N'EXISTE PLUS (<http://www.mntv.asso.fr/>)

IL A ÉTÉ REMPLACÉ PAR CELUI-CI

<http://thomasjch.free.fr/>

Il s'agit d'un site tenu directement (et gratuitement) par J.C. Thomas. Vous y trouverez des rubriques présentant le Linceul, des articles illustrés déjà parus dans la revue MNTV et la liste complète et à-jour des articles publiés par MNTV

Vous y lirez chaque semaine les textes bibliques de "dimanche prochain" avec les commentaires de "La Bible expliquée" (1800 pages, en deux couleurs, 29,50 Euros) dont Mgr Thomas a défini le concept en 1997. Et des textes sur le couple selon la Bible, sur la foi chrétienne...etc

N'hésitez pas à faire connaître ce site.



Fig. 2- Autel du Sanctuaire

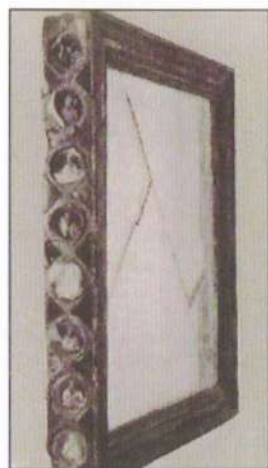


Fig.3 - Cadre de la
"Véronique de Rome"
(Trésor de la Basilique St Pierre)

Fig. 4 - L'Umbella
de Jean VII (ci-contre)



Fig. 6
Soeur B. Paschalis Schlömer
(ci-dessus)

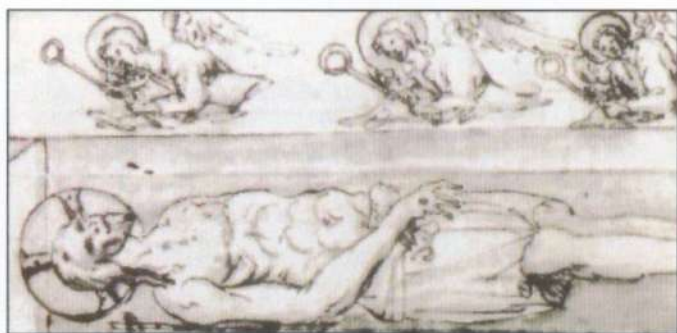


Fig. 5 - L'épithaphios de Salonique (ci-dessous)



**Figures illustrant l'article
sur le Manoppello,
(pages 5 à 18)**



Vue de l'exposition de JÉRSALEM
sur le SAINT SUAIRE
au Pontifical Institute Notre Dame of Jérusalem Center

CAHIERS sur le LINCEUL de TURIN publiés par l'association
"Montre-nous Ton Visage", 215, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

ABONNEMENT : annuel, 2 numéros, 8,50 euros
chèque à l'ordre de MNTV, Paris.

Indiquer l'adresse postale pour l'expédition.

UN NUMÉRO expédié par la poste : 6,00 euros

Date de parution de ce numéro : décembre 2006

Imprimé par l'Evêché de Versailles